

Pour les prêtres

Journée d'études sacerdotales à la Maison Querbes de Joliette, mardi le premier mars de 9 h. 30 a.m. à 3 h. 30 p.m. Conférencier invité: Mgr Roland Potvin, aumônier national de l'Action Catholique canadienne. Invitation cordiale à tout le clergé du diocèse.

L'Action POPULAIRE

"JUSTICE ME GUIDE"

VOL. LIV — NO 7

JOLIETTE, MERCREDI LE 23 FEVRIER 1966

PROJET DE LOGEMENTS A PRIX MODIQUES

Bibliothèque des Jeunes
15 juin 1966—236

Conseil municipal s'en occupera



Le lieutenant-gouverneur de la province, Son Excellence M. Paul Comtois, a connu une fin tragique, dans la nuit de dimanche à lundi, au cours de l'incendie qui a rasé l'historique demeure vice-royale de Bois de Coulange.

L'ACTION POPULAIRE se joint à la population du diocèse de Joliette pour offrir ses condoléances à Mme Comtois et aux membres de la famille.

L'honorable Hugues Lapointe, fils du T. H. Ernest Lapointe, a été assermenté comme successeur de M. Comtois.

Le Jubilé Conciliaire diocésain

Afin d'aider les fidèles à mieux suivre le déroulement des instructions qui font l'objet de notre jubilé diocésain, voici les thèmes traités. (Dans nos éditions, nous indiquons en lettres majuscules le sujet du mercredi suivant.)

- I—La Communauté chrétienne, le Peuple de Dieu
 1. Sa nécessité (Mgr Jetté)
 2. Elle domine l'enseignement de Vatican II (Mgr Jetté)
 3. Ce qu'elle est (Mgr Jetté)
 4. Comment la bâtir (Mgr Jetté)
 5. Qui doit la bâtir? (Mgr Jetté)
- II—Oecuménisme et techniques de diffusion (Abbé André Desrochers)
- III—EDUCATION (Père Irénée)
- IV—Vocation (Père Irénée)
- V—Laïcs (Père Irénée)
- VI—Eglises orientales (Mgr René Boumadère)
- VII—Liturgie (Mgr Lucien Sylvestre)
- VIII—Liberté religieuse (Abbé Louis Germain)

N. B. — Les divers responsables paroissiaux ou diocésains (groupements sociaux, etc.) peuvent convoquer plus spécialement leurs membres à l'une ou l'autre des manifestations du Jubilé.

Statu quo dans le règlement de fermeture des magasins

Une longue discussion et des représentations de divers groupes de marchands locaux ont amené le conseil municipal à

suspendre l'étude de l'avis de motion de l'échevin Maurice Liard abrogeant le règlement de fermeture des magasins. Les choses resteront donc dans le statu quo et les établissements commerciaux resteront fermés, avec une certaine tolérance.

d'automobiles et de pièces et accessoires de même que les marchands de meubles se sont opposés à l'application stricte du règlement 4R-XXVII chacun selon des modalités diverses.

L'échevin J.-Marcel Drainville a suggéré d'étudier la possibilité d'appliquer le règlement.

Les Marchands Unis, par la voix de leur président M. Norman Baitah, se sont opposés à l'abrogation; ils ont en somme maintenu leur prise de position de l'automne dernier alors qu'ils ont demandé au conseil d'appliquer le règlement avec rigueur.

Le maire a suggéré une entente entre tous les intéressés pour bâtir un règlement applicable et qui satisferait aux divers besoins de chaque catégorie de marchands.

Par contre les marchands

Jusqu'à changement d'avis, le règlement reste ce qu'il est.

L'hôtel de ville

Suspense...

L'échevin Drainville reprenait, lundi soir, au conseil municipal, l'idée d'un de nos rédacteurs, M. Roland Gauvreau (éditorial du 9 février) de former un comité d'études pour le problème de l'hôtel de ville.

Les membres du conseil ont semblé accueillir froidement l'idée de l'échevin Drainville, sans cependant s'y opposer formellement.

L'échevin Bernard Malo a suggéré qu'avant de confier l'étude de ce projet à un comité, les échevins devraient reprendre les chiffres de l'architecte et des ingénieurs pour voir si l'hôtel de ville pouvait se construire aux prix d'abord estimés par les autorités municipales.

On sait que le règlement avait prévu une dépense de \$600,000 pour l'hôtel de ville d'après le règlement 684 mais que les plus basses soumissions pour la construction a atteint \$682,000.

La question doit revenir sur la table à la séance d'ajournement de lundi soir prochain.

Un inventeur joliettain: Maurice Liard et son Aquafon

Voir cahier 3, page 1



Pour marquer l'inauguration de la Semaine Joliette, M. l'échevin René Chaput, a réuni les responsables des mouvements scout, guide et louveteau au coeur de la Cité. Cette cérémonie, présidée par le maire-suppléant de

Cette semaine

Près de trente mille téléphones dans la région

Cahier 2, p. 3

Mémoire de la C.S.N. au gouvernement fédéral

Cahier 2, p. 10

SKI Séminaire champion de l'Intercollégiale

p. 10

Les salariés crient "Au secours"

Edito, p. 4



Les paroissiens de Ste-Béatrix rendent un dernier hommage à leur ancien curé

(D.N.C.) Les paroissiens de Ste-Béatrix garderont un souvenir ineffaçable de leur ancien curé M. l'abbé Donat Hénault. C'est avec beaucoup de peine que nous apprenions le décès subit de M. Hénault. Ce prêtre avait su se faire apprécier de tous au cours des années pendant lesquelles il exerça son ministère avec beaucoup de dévouement. Il rendit des services inappréciables à toute la population tant touristique que résidentielle. Par son jugement sûr et ses décisions énergiques il mit sur pied de nouvelles organisations qui contribuèrent au progrès religieux, économique et social de la paroisse. Parmi ses oeuvres les plus remarquables mentionnons la rénovation complète de l'église et

la préparation des fêtes du centenaire en 1961.

Par le rayonnement de sa personnalité il sut conquérir pour la bonne cause toutes les personnes qui l'approchaient même celles qui ne partageaient pas nos convictions religieuses. A l'exemple du Bon Pasteur, il faisait le bien, partout où il passait. Aussi on put remarquer de très nombreux paroissiens se rendre à Lavaltrie pour sa dépouille mortelle.

En témoignage de leur reconnaissance, les paroissiens feront célébrer à Ste-Béatrix, vendredi, le 25 février à 8 h. 30 p.m. un service funèbre. Toute la population est invitée à venir prier pour le repos de l'âme du cher disparu.

M. et Mme Cyprien Villeneuve (Valida Francoeur) de Pointe Gatineau, M. Edouard Villeneuve de Montréal, Mme Eva Villeneuve de St-Donat. Le défunt laisse aussi 27 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants. Nos vives sympathies à la famille éprouvée.

M. ISAIE DUCHARME

A St-Ambroise, le 16 février, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Isaïe Ducharme, époux d'Albina Perreault. Les funérailles ont eu lieu samedi le 19 février, à St-Ambroise. Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, un fils et une belle-fille, Marcel marié à Bernadette Grégoire, cinq petits-enfants; ses beaux-parents, M. et Mme Joseph Perreault de St-Alphonse, ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Sinaï Ducharme, Annette (Mme Vve Achille Pin), Marcella (Mme Téléphore Marchand) de Ste-Marcelline, Thérèse (Mme Philippe Dufresne) de Joliette, Simonne (Mme David Morin) de Montréal, M. et Mme Amand Ducharme de Ste-Marcelline, Jeanne (Mme Léo Démontigny) de St-Jacques, Yvette (Mme Moïse Démontigny) de Ste-Julienne. Direction, Azellus Garceau.

Nos condoléances.



A la Commission d'Apprentissage

Jeudi dernier le 17 février courant, M. Geo-Etienne Malo, était réélu au poste de président de la Commission d'Apprentissage des Métiers de la Construction des districts de Joliette, l'Assomption, Montcalm et Berthier.

La vaste expérience de Monsieur Malo dans le domaine de la Construction, est une garantie de l'expansion fantastique que connaît présentement le Centre d'Apprentissage de Joliette.

Eric et les Gammes à Joliette

Comme à chaque semaine, il y aura danse pour les jeunes au Gymnase du Centre de Loisirs, samedi soir le 26 février; à cette occasion, l'orchestre invité sera ERIC ET LES GAMMES; un nouveau groupe? oui et non: en effet, il semble que ce groupe qui opérait sous le nom des Révoltés ait quelque peu modifié sa présentation et son répertoire pour présenter quelque chose de différent à son public de jeunes.

Tous les samedis, ces jeunes semblent très satisfaits des orchestres qu'on leur présente puisqu'ils s'y rendent toujours très nombreux; ils le seront encore certainement cette semaine et seront sûrement d'autant plus nombreux qu'ils pourront entendre un orchestre qui en est à sa première visite à Joliette.

Alors, les amis, à vous de jouer et de prouver que c'est rock à Joliette, comme vous l'avez prouvé samedi dernier alors que les BOURGEOYS nous

Aimé Boivin et Jean-Guy Moreau aux Oubliettes samedi prochain

Aimé Boivin ouvrira le spectacle samedi prochain, aux Oubliettes... Tout Joliette devrait être de la fête...

Décidément, la boîte à chansons "AUX OUBLIETTES" nous présente des spectacles d'une extraordinaire variété: en effet, après avoir connu la fantaisie des Crovants, le cynisme de Serge Mondor, la poésie de Sonia et Michel Goriat et enfin le caractère quelque peu révolutionnaire de Tex, nous pourrions applaudir samedi soir, le 26 février, un artiste qui mêle le côté chansonnier à la fantaisie; c'est JEAN-GUY MOREAU et AIME BOIVIN, chansonnier joliettain.

Comme on le sait, Jean-Guy Moreau imite les plus populaires de nos chansonniers avec un talent qui pourrait en confondre plusieurs. Autant il peut modifier sa voix et la mouler à celle du chansonnier, autant il peut prendre les poses qui le caractérisent: la voix rauque de Vigneault, le dos voûté de Lèveillé, l'air gamin de Létourneau,

la drôle de diction de Lèveillé; rien n'échappe à son extraordinaire sens de l'observation.

Christian Larsen a écrit à son sujet: "S'il arrive que certains soient mortifiés de se voir ainsi caricaturés, ceux qu'ils n'imitent pas le sont encore plus..."

Etant dans le monde du spectacle depuis à peine quelques années, Jean-Guy Moreau a déjà un microsillon sur le marché, ceux qui ont déjà entendu ce disque sauront ce que nous voulons dire lorsque nous parlons de son immense talent et de son formidable sens de l'observation; ceux-là voudraient certainement le voir et l'entendre en personne; les autres pourront connaître ce genre de spectacle et admettront avec nous que Jean-Guy Moreau donne un numéro tout à fait sensationnel.

C'est donc AUX OUBLIETTES que les amateurs de bons spectacles se donneront rendez-vous, samedi soir à 8 h. 30 ou à 10 h. 30, "là où on ne s'en nuie pas".

faisaient danser pour la seconde fois cette année.

On a pu remarquer que malgré le jeune âge de ses membres, ce groupe a le calibre pour devenir un groupe des plus populaires.

Un des jeunes qui fréquentent le Centre nous dit que franchement, "les gars du Centre de loisirs", ils ne manquent jamais leur coup; les orchestres qu'ils nous amènent sont toujours parmi les meilleurs". On peut donc être certain de ne pas s'ennuyer à la danse du samedi soir, au Gymnase du Centre de Loisirs Joliette inc.

On peut également danser les vendredis soir, au même endroit au son de la musique des

disques d'un orthonophonique; c'est la danse DEDE-A-GOGO; l'entrée n'est que de 25 cents.



Ste-Marie Salomé

On dépasse les objectifs

Bien oui, l'objectif est atteint et même dépassé: on a réuni à date \$25,039.57 pour clore notre 2e année de souscription dont le montant avait été fixé à \$25,000. Ici, il faut remercier tout le monde une fois; et même deux fois certaines gens qui, par une souscription plus élevée, ont permis de combler le manque de certains autres. Peut-on avancer raisonnablement que si chacun entrait davantage dans le jeu — et c'est un jeu sérieux, un jeu d'adultes chrétiens responsables, — nous pourrions atteindre les \$40,000 à la fin de notre 3e an-

née de souscription? Chacun va y réfléchir et va agir... ensemble, nous pouvons beaucoup et comme de vaillants "acadiens" s'il vous plaît, fidèles à leur église et au culte qu'ils doivent et veulent rendre honorablement à Dieu et à la Vierge.

Du nouveau sur les routes

Depuis une quinzaine, des arpenteurs sont à l'oeuvre sur le chemin sud du Ruisseau Vacher en haut. Est-il permis d'espérer que ce qui se prépare ne ressemblera pas finalement à ce qui est arrivé dans le "bas" cet hiver?

liette, Marie-Flore (Mme Arthur Leblanc) de Crabtree, Mme Vve Joseph Boucher de Ste-Mélanie, Mme Vve Donat Boucher de Montréal, Mme Vve Jean-B. Boucher de Joliette, M. Origène Lèveillé, M. Léo Rondeau de Joliette, M. et Mme Edgard Mélançon, M. et Mme Georges Mélançon, M. et Mme Lionel Demers de Montréal, M. et Mme Maurice Gougeon de Joliette, Direction Garceau, Perreault et Garceau.

DECES VILLENEUVE

A Manseau, est décédé, le 15 février dernier, M. Joseph Villeneuve, frère de Mlle Rose Villeneuve, ménagère au presbytère de St-Damien-de-Brandon. Le défunt laisse de plus dans le deuil, son épouse: Rose Jetté, ses enfants: M. et Mme Victor Villeneuve (Gabrielle Vachon, M. et Mme Ernest Villeneuve (Irène Vachon), M. Vital Villeneuve de Manseau, M. et Mme Jean Florent (Blanche Villeneuve), M. et Mme Georges Doucet (Jeanne Villeneuve) de Nicolet, un gendre M. Hervé Therrien, du Cap-de-la-Madeleine; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: Mme A. Vincent (Elisabeth) de St-Donat, M. et Mme Octave Beauchamp (Lucie) de Lanoraie,



M. PHILIBERT BOUCHER

A Joliette, le 16 février, à l'âge de 55 ans, est décédé Philibert Boucher, époux d'Exilia Mélançon demeurant à 1318 rue Lépine, Joliette. Les funérailles ont eu lieu samedi, le 19 février. Service 10 h. 30 a.m. à la Cathédrale. Inhumation au cimetière de Joliette. Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants; Gisèle (Mme Gaston Froment), Carmen (Mme Jean-Yves Lafortune), Claude marié à Huguette Villeneuve), Maurice époux de Pauline Poirier tous de Joliette; sa belle-mère Mme Geo. Mélançon de Joliette; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, Victor (Emérentienne Dénommé) secrétaire du Comité paritaire des coiffeurs et barbiers de la région de Joliette, Albert (Madeleine Breault) de Ste-Mélanie, Mlle Alma Boucher de Jo-

La Fédération Joliettaine des Oeuvres de Charité 1966

RESPONSABLES: PAROISSE ST-PIERRE



M. Eugène Lussier, prés. Sec. Comm. Scolaire



Mme Roger Magnan, vice-prés.



M. F. Gaston Giguère, trés. Canadien National(serv. mdses

PHARMACIE LANDRY

Films développés en **2 HEURES** FOIS PAR JOUR

10 heures à midi — 3 heures à 5 heures

TEL. 753-7577

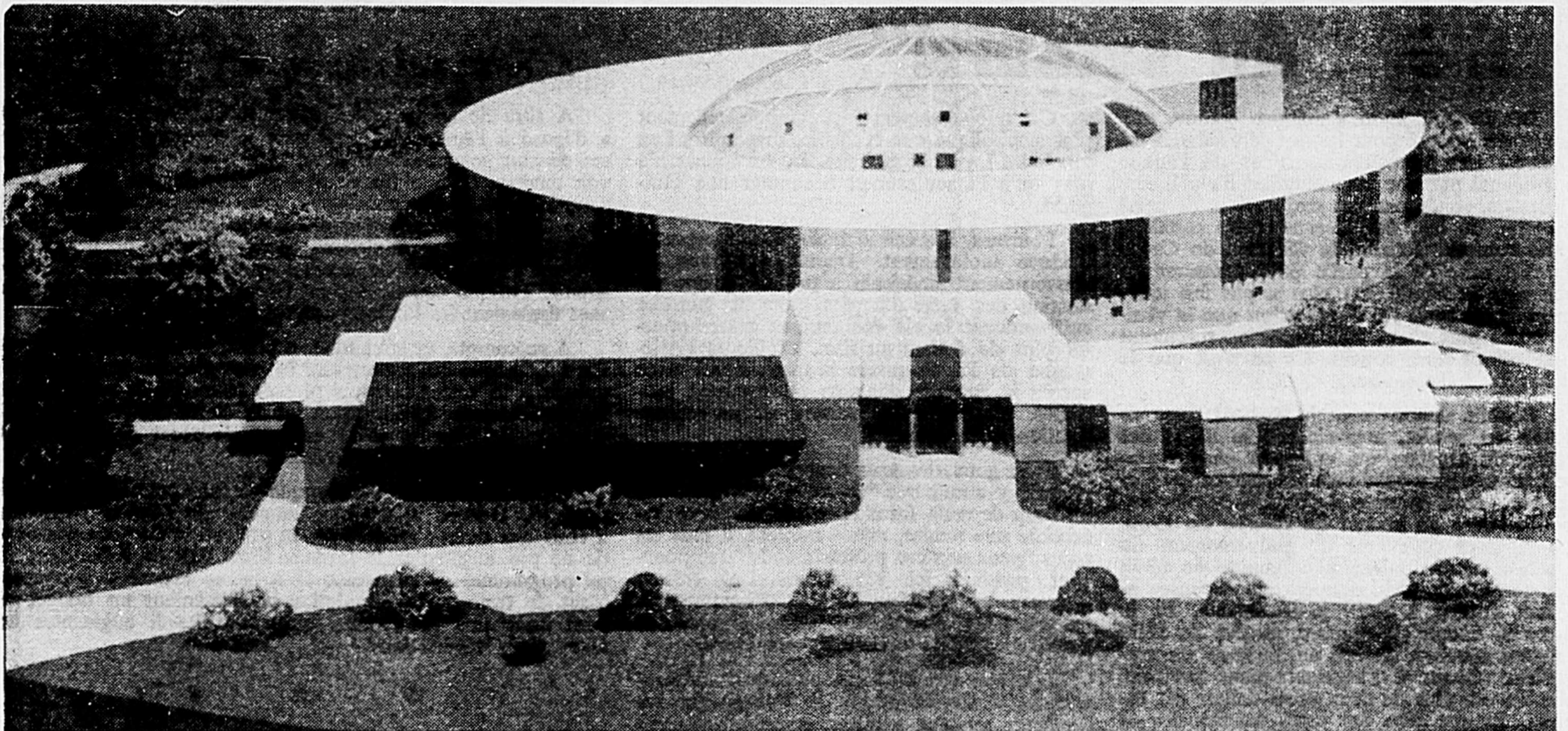
ALLONS CHERCHER ET LIVRONS GRATUITEMENT

L'Action POPULAIRE

VOL. LIV — NO 7

JOLIETTE, MERCREDI LE 23 FEVRIER 1966

1er CAHIER



Nouveau Centre d'Apprentissage à Joliette

Lundi après-midi, le président de la Commission d'Apprentissage des métiers de la construction, M. Georges-Etienne Malo, dévoilait à ses collègues et aux journalistes la maquette du nouveau Centre d'Apprentissage de Joliette qui sera construit, sur le campus secondaire, face à l'usine de Firestone. Le coût estimatif de cette construction moderne et fonctionnelle, dont M. Jean Dubeau,

de Joliette, a été l'architecte atteint \$800,000.

Les soumissions pour cette importante construction seront demandées sous peu. Les entrepreneurs généraux des comtés de Joliette, Berthier, L'Assomption et Montcalm, qui forment la juridiction de la Commission, seront appelés à soumettre des prix.

Les plans mécaniques de cet

immeubles, quant à l'électricité, chauffage, ventilation sont de la firme Scharry et Ouimet. M. Léo Scharry, ingénieur, présent au dévoilement de la maquette du Centre d'apprentissage, nous a souligné que c'était le premier immeuble scolaire de cette envergure de la région qui sera chauffé à l'électricité.

Le directeur du Centre d'Apprentissage de Joliette est M. Gervais Desrochers.

L'abbé Villeneuve conférencier au colloque 66

Le "Gros Curé du Lac Saint-Jean", M. l'abbé Villeneuve, curé de la paroisse Notre-Dame-de-Rosaire, au Lac St-Jean, et secrétaire de l'Association de la Basse-Pérignonka, sera le conférencier au souper-causerie

qui clôturera le "Colloque 66", journée d'étude sur le développement économique régional, qui se tiendra à Joliette, le dimanche 20 mars prochain, sous les auspices du Conseil Economique Régional Lanaudière. M. l'abbé Villeneuve a confirmé sa présence lors d'une conversation téléphonique avec le directeur-administratif du C.E.R.L. M. René Laforest.

Le curé Villeneuve a précisé que sa conférence s'intitulera "Démocratie-participation en aménagement régional" où il développera en particulier l'expérience vécue de la planification économique au Lac St-Jean. Le travail du secrétaire de l'Association de la Basse-Pérignonka

a été particulièrement mis en évidence, il y a quelques semaines, à l'occasion de la parution d'un article à son sujet dans le Magazine McLean (janvier 1966) et de sa présence à la télévision et à la radio montréalaise.

La Conférence du Curé Villeneuve promet de susciter un vif intérêt. Au cours d'une entrevue avec le journaliste Jacques Guay, il déclarait entre autres: "Je suis un patriote, je travaille pour mon peuple, les gagne-petits. Je prépare la montée du prolétariat. Il faut briser l'inégalité."

Au sujet de son double rôle de curé et d'animateur-social, il a lancé: "T'as beau être prêtre, t'es aussi citoyen..."

Partie de cartes au Séminaire

Les étudiants du Séminaire organisent leur partie de cartes annuelle qui aura lieu le 6 mars (dimanche) à 7 h. 30 p.m.

\$1000.00 de prix.
Très bon goûter.
Beaucoup de plaisir.
Les billets sont en vente: à la Librairie René Martin et par tous les étudiants du Séminaire.

Bienvenue à tous.



A LA SSJB

Lors de l'assemblée du Conseil Général de la SSJB du diocèse de Joliette, le 28 février prochain, on étudiera la question des fonds mutuels.

M. Roland Côté, professeur à l'École des Hautes Etudes Commerciales, sera le conférencier invité à traiter de ce sujet.

La SSJB invite tous ses membres et la population à participer à cette réunion d'information sur les fonds mutuels. L'assemblée aura lieu lundi, le 28 février, à 8 h. 30, au Secrétariat de la Société, 414 nord, rue Beaudry.

Le souper des présidents

Le souper des présidents organisé par le comité diocésain d'Action Catholique aura lieu au restaurant Kambo, le 29 mars.

Nominations ecclésiastiques



NOUVEAU CURE DE LAVALTRIE

Mgr Jetté annonçait ces jours-ci les nominations ecclésiastiques suivantes qui prendront effet le 1er mars.

M. l'abbé Omer Lane, curé de St-Viateur deviendra curé de St-Antoine-de-Lavaltrie et sera remplacé comme curé de St-Viateur par M. l'abbé Henri Locat. A l'Institut Familial de St-Jacques, Monseigneur a nommé M. l'abbé René-M. Coderre, jusqu'à maintenant à la rédaction du Journal diocésain.

PRÊTS

1ère ou 2ème HYPOTHEQUE

POUR TOUTES FINIS VALABLES

PRETS SUR SIGNATURE

JUSQU'À \$1500.

REMBOURSEMENTS 30 MOIS

REFINANCEMENT AMELIORATIONS CONSTRUCTIONS CONSOLIDATION DES COMPTES EN UNE SEULE CREANCE

Aussi au service des CULTIVATEURS

ANTOINE BERGMANS

BUREAU: 421, DELANAUDIÈRE, JOLIETTE, Tél. 756-1777
(de 9 à 12 h. a.m. et de 1 à 4 h. p.m.)

LE SOIR: de 7 à 10 h.: 96, Chemin Cyrille Beaudry,
ST-PAUL DE JOLIETTE, Tél. 753-3206

EDITORIAL

Les salariés crient "Au secours!"

Décidément, 1966 s'annonce comme une année désastreuse pour les ouvriers salariés du Québec. Les premières semaines de l'année ont débuté par une augmentation du prix des cigarettes, suivie par des majorations de celui du pain, du lait, de l'essence. Dans certaines villes comme Joliette, la Cie Bell du Canada s'est mise de la partie pour pressurer un peu plus le salarié. On n'en a pas fait tellement le cas mais j'ai l'impression que la viande coûte plus cher... "les repas au restaurant itou" dirait mon copain. Et ce n'est que le début de la liste noire.

J'oublie délibérément la nouvelle taxe de 1.8% du salaire, imposée par la Régie des rentes du Québec, qui enlève à chaque travailleur une paie hebdomadaire par année! Car les taxes sont en passe de devenir le plus important item du budget du salarié. En 1960, les dépenses ordinaires du gouvernement du Québec représentaient une somme de \$398 par travailleur. L'an dernier, ces dépenses avaient grimpé à \$819 pour chacun. Et le nouveau budget du Québec, majoré de \$200 millions ajoutera encore au fardeau du travailleur. Quant à l'assurance-santé projetée, elle coûtera plus de deux cents dollars par famille. Et que dire des taxes municipales et scolaires qui montent en flèche et pèsent plus lourdement sur les petits propriétaires ET les locataires que sur tout autre secteur de la population?

Le travailleur a certes droit de crier "Au secours"... de le crier avec plus d'angoisse que jamais. Lui, il n'a pas de portes de sortie. C'est un pelé, un galeux, qu'on pressure de toute part, qui voit disparaître toute augmentation de salaire avant même de la toucher. Alors que le plus petit commerçant, l'homme d'affaires ou de profession peuvent déduire de leur revenu *rapporé*, des frais les plus divers: téléphone, voiture, une partie de leur loyer, leurs timbres, même certains petits voyages dits d'affaires, l'ouvrier, lui, n'a que le reçu de charité, qui, même soufflé au maximum, ne peut lui rapporter le prix d'un souper et d'une soirée au théâtre avec son épou-

se. Cet adoucissement fort minime, tellement plus symbolique que véritable, disparaîtra l'an prochain. La croix est faite. Le travailleur n'a plus qu'à la soulever et à monter son Golgotha.

Pourtant, il serait si facile de lui apporter quelque soulagement. Depuis deux ans, le gouvernement américain a prouvé qu'une réduction des taux d'impôts pouvait stimuler suffisamment la vie économique pour apporter plus de dollars au fisc.. D'ailleurs l'Allemagne de l'après-guerre a expérimenté avec succès la formule d'impôts relativement modestes. C'est une des raisons de sa reconstruction miraculeuse.

Si les gouvernements tiennent tellement aux reçus il y aurait une "formule" qui donnerait un coup de main formidable au salarié. Qu'on accorde une remise, même minime, à tous les reçus "pour services professionnels" que pourront produire les travailleurs. Les trésors gouvernementaux récupéreront suffisamment de revenus pour couvrir cette remise et faire disparaître certaines taxes fort vexatoires.

Si le bien-être du gagne-petit tient vraiment à coeur à nos dirigeants, il faudrait que les syndicats cessent d'exiger sempiternellement des augmentations de salaires dont les frais sont toujours soldés par les travailleurs et s'adonnent de tout coeur à la réduction du coût de la vie. Il faudrait que le patronat cesse de tenir le travailleur pour un mal nécessaire ou pour un vulgaire frais d'administration. Et il faudrait que les gouvernements cessent, eux aussi, de prendre l'ouvrier pour une bonne vache à lait dont le seul besoin à satisfaire est une sécurité béate, au jour le jour.

En somme, il faudrait que la charité, une charité sans reçus, sans sottise papesse, deviennent le leitmotiv de toutes les classes de la société...

GERARD-R. ARGUIN

NOTE — Il serait peut-être intéressant de connaître l'opinion des lecteurs sur ce sujet. Bienvenue. G.-R. A.

La Fédération Jolietaine des Oeuvres de Charité

Le pauvre d'aujourd'hui

Voici quelques considérations émises par des spécialistes en sociologie. Il serait peut-être intéressant et efficace de les méditer quelque peu durant la présente campagne de la Fédération.

Un canadien sur cinq est pauvre. Et la plupart du temps, ce n'est pas dû à la paresse. Mais bien plutôt à des facteurs dépendant de l'économie de toute une nation.

C'est donc la communauté qui doit restaurer cet état de choses. Mais comment?

Rien qu'en versant des aumônes? C'est un bon commencement. Mais il faut surtout reviser sa mentalité vis-à-vis du pauvre qui n'est

plus le "quêteux" d'autrefois. L'agence sociale a foi dans le pauvre d'aujourd'hui qu'elle considère beaucoup plus comme un malheureux irresponsable du système économique que comme un être malheureux. "Le vrai pauvre, c'est en définitive notre société malade". (E. Guérin).

C'est en vue de cette guérison que, chaque année, se déploie le merveilleux éventail de dévouement des responsables de la Fédération pour soulever la traditionnelle générosité des Jolietains.

FRANÇOIS LANOUE, *ptre-adm.*
Caritas-Joliette

Région de l'Assomption

Aux étudiants et étudiantes de 11e année

Le COLLEGE DE L'ASSOMPTION OFFRE aux JEUNES GENS et aux JEUNES FILLES, qui termineront en juin prochain leur 11e année CLASSIQUE ou SCIENTIFIQUE (Sciences-Mathématiques ou Sciences-Lettres), la possibilité de poursuivre leurs études collégiales, avec ou sans latin.

Les JEUNES FILLES sont admises comme EXTERNES, tandis que les JEUNES GENS peuvent être pensionnaires de semaine (dimanche soir au samedi midi) OU externes.

Tous ces élèves du Cours Collégial peuvent profiter de l'Allocation scolaire, du Prêt d'Honneur et des Bourses et

Prêts du Ministère de l'Éducation.

Un excellent service quotidien d'autobus permet même aux étudiants de la partie Est de Montréal de s'inscrire facilement comme externes.

On obtient une DEMANDE D'ADMISSION en s'adressant par écrit ou par téléphone au: BUREAU DES ADMISSIONS, Collège de l'Assomption, L'Assomption, (P.Q.) Tél. 837-4248.

Les étudiants seront admis selon les conditions fixées par la Faculté des Arts de l'Université de Montréal.



avec Paul Longpré

LA POULE AUX OEUFS D'OR

A titre de ministre des Finances du Québec M. Lesage a déposé à l'Assemblée législative le programme des dépenses de son gouvernement pour 1966-67. Ce programme prévoit environ \$2.5 milliards si l'on tient compte des budgets supplémentaires à venir. Il est assez intéressant de jeter un coup d'oeil sur la répartition de cette somme sans précédent dans les différents ministères, pour entrevoir quelles seront à venir. Puisque comme les ménagères, les ministres connaissent à venir. Puisque comme les ménagères, les ministres connaissent également les limites tyranniques du budget.

A ce compte, ce sont MM. Kierans, Gérin-Lajoie, Pinay et René Lévesque qui assumeront les plus grandes responsabilités puisqu'ils se voient octroyer plus de la moitié de cette somme impressionnante. L'Éducation et la Santé entraîneront des dépenses de plus de \$900 millions devenant ainsi les deux grandes priorités du gouvernement.

Ces chiffres n'ont pas manqué de faire sourciller l'opposition, M. Dozois, spécialiste financier de l'Union nationale, a émis des doutes sérieux sur la prétention du gouvernement de ne pas augmenter le fardeau fiscal tout en présentant un tel programme de dépenses. Il a même accusé le gouvernement de tromper la population en présentant un budget-record pour fins électorales, quitte ensuite à augmenter les taxes après les élections.

LES INSTITUTS

Au cours de la tournée d'information qu'il poursuit présentement, le ministre de l'Éducation, M. Gérin-Lajoie, a révélé que "la formation d'un véritable réseau d'instituts pré-universitaires et professionnels" constitue une des principales urgences dans le développement de la réforme scolaire en cours. Le ministre a justifié cette urgence par le taux de fréquentation sans précédent que connaît actuellement le niveau secondaire.

On sait que ce nouveau niveau d'enseignement post-secondaire recommandé par la commission Parent a fait l'objet de critiques très sévères chez les spécialistes de l'enseignement. M. Gérin-Lajoie ayant déclaré que le projet présentement à l'étude est "substantiellement celui qui a été formulé par la commission Parent", il faut s'attendre à un débat très passionné autour de cette question dans les prochains mois.

LA POLITIQUE ET LES ONDES

Bien que la Radio-télédiffusion soit du ressort du gouvernement fédéral, trois députés provinciaux ont proposé des amendements à la loi de la radio et de la télévision au cours d'un débat à l'Assemblée législative. Il s'agit de MM. Jean-Jacques Bertrand et Paul Allard, de l'Union nationale et de M. René Lévesque. Les députés ont réclamé ces amendements dans le but de forcer les postes de radio et de télévision, tant privés que publics, à mettre gratuitement à la disposition des partis politiques des périodes fixes et d'empêcher tout parti d'acheter des périodes supplémentaires même en temps d'élection.

La réalisation de ces souhaits démocratiserait en quelque sorte la publicité des partis politiques et éviterait les dépenses exorbitantes souvent affectées à cette fin, à cause de la surenchère qui existe en ce domaine, particulièrement en période électorale. Il est certain que la publicité télévisée représente une des principales dépenses des différentes caisses électorales. Par ailleurs, c'est en même temps le moyen de communication le plus efficace. Il s'en suit qu'un parti refuserait d'y recourir dans la même proportion que ses rivaux pour des raisons financières ou autres perdrait d'avance la course au pouvoir.

Aux membres de l'UCFR

La retraite sociale organisée pour tous les membres de l'U.C.F.R. aura lieu du 26 février à partir de 9 h. a.m. jusqu'au dimanche soir le 29 vers 4 h. 30 p.m. chez les religieuses de l'Immaculée-Conception, rue St-Louis, Joliette Des conférences très intéressantes seront données par M. l'abbé Poitevin.

Prière de donner votre nom à votre président locale.

La secrétaire diocésaine

Le Jubilé Conciliaire diocésain Qui doit bâtir la communauté ?

C'étaient nos étudiants qui étaient les invités spéciaux de notre Jubilé diocésain avec les fidèles de quelques paroisses. Malgré une température inclemente, une foule de maîtres, d'étudiants et d'aumôniers s'étaient rassemblés à la Cathédrale pour l'occasion. Le Saint Sacrifice fut concélébré par Mgr Jetté avec M. le Chanoine Lesage, Principal de l'Ecole Normale, le Père Foisy, Directeur spirituel du Séminaire, MM. les abbés Léo Gamache, Aumônier de l'Ecole Sec. Thérèse-Martin, Roger Latendresse, aumônier de l'Ecole Sec. B. Joliette, Pierre Gaudet, Directeur de l'Office catéchistique diocésain et M. le Curé Prosper Lafortune de St-Emile.

Mgr Jetté donnait sa cinquième et dernière causerie sur LE PEUPLE DE DIEU et traitait en particulier de ceux qui doivent bâtir la Communauté chrétienne. Voici le résumé de son allocution.

Au terme de cette série de causeries sur l'Eglise, il faudrait, avant de conclure, résumer tout ce qui a précédé. Les moindres développements devant entraîner trop loin, Monseigneur s'est contenté de tout ramasser en quelques mots.

Après 2000 ans d'existence, l'Eglise est numériquement importante (500 millions de catholiques et 400 millions d'autres chrétiens); elle contient des membres merveilleux de science, de sainteté, d'héroïsme, mais comme corps, elle s'est laissée pénétrer par la mentalité d'un monde profané, sans discipline, sans espoir et sans Dieu — avec comme résultat que chacun, au lieu de se sentir entraîné, soutenu par la masse, se sent plutôt isolé, faible, forcé de remonter tous les courants à la fois, lutte contre lui-même, contre la mentalité générale, contre l'erreur, et disons-le contre le démon qui exploite toutes les faiblesses. Les plus âgés gardent une foi individuelle et quelque peu routinière; les plus jeunes ont la tentation de boudier une religion qu'ils ne connaissent que superficiellement, qu'ils trouvent tracassière et vieux jeu, ils ne voient pas en elle le feu qui purifie, éclaire, réchauffe, soulève et transporte, et ils inclinent à leur tour vers un monde sans Dieu qui, profitant de notre inertie, avance inexorablement comme un rouleau compresseur qui rive à la terre toutes les tiges qui

se dressaient vers le ciel.

Voilà le grand malaise qu'a deviné Jean XXIII en convoquant le Concile Vatican II. L'Eglise met alors en relief la nécessité d'un peuple de Dieu dynamique et vibrant, d'une communauté chrétienne dont les membres soient solidaires comme des frères qui s'aiment. Jamais la vie de Jésus n'avait senti d'un éclat si prenant: "Je suis venu porter le feu sur la terre, et qu'est-ce que je veux sinon qu'il se répande."

Qui doit répandre ce feu qui doit souder en un puissant faisceau nos énergies éparses? Qui va bâtir une communauté chrétienne forte comme une tour, unie comme une grande famille? Tous ceux et celles qui ont l'âme divinisée par la foi et le cœur ouvert à l'amour. Vous tous par conséquent.

Par l'amour: a) pas l'élan instinctif d'une bête qui cherche une proie — ni le sentiment égoïste d'un jouisseur en quête d'une aventure morbide, mais l'attachement sincère et profond fait de générosité et d'oubli de soi. Aimer, ce n'est pas chercher son plaisir ou son intérêt. L'amour est gratuit, c'est chercher le bien de l'autre et trouver son propre bonheur dans l'épanouissement d'autrui.

b) l'amour chrétien n'exclut personne... "même nos ennemis"... C'est l'amour pour tous et cet amour ne présente des difficultés qu'en autant qu'on n'a pas compris l'Evangile. Le Christ n'impose rien d'arbitraire, mais une exigence vitale de l'humanité "Tous frères" doit nous être un slogan.

"Comme le Père m'a envoyé" répétait le Christ. Comme le Christ m'a envoyé se dira le

chrétien et il partira à la conquête de l'universelle fraternité. Il ne faudra pas travailler seul, mais bien avec l'Esprit et toute une phalange de frères disponibles que nous coudoyons tous les jours sans nous en douter. Ces frères disponibles, Dieu en sème tous les jours dans le monde. Pourquoi cette semence se dessècherait-elle? Nous ne serons pas de ces fruits qui se vident en saison morte. Pourquoi ces jeunes chargés d'héroïsme et qui, faute d'une étincelle, pourrissent dans le néant? C'est la perte de ces valeurs qui explique la présente médiocrité. Et au contraire, c'est la mobilisation de ces énergies — sous le signe de l'amour fraternel — qui donnera au Peuple de Dieu sa rayonnante vitalité.

L'occasion est unique, il ne faut pas la manquer. Si, après le Concile, malgré la grande multitude des bonnes âmes qui pratiquent individuellement la vertu, si la Communauté chrétienne, au lieu d'être une famille de frères généreusement unis donne l'apparence d'un agglomérat de baptisés qui en ont regret, de braillards en révolte ou d'hystériques inconscients à la recherche d'idoles à qui brûler leur encens, ce serait triste à faire pleurer. Si au contraire le Peuple de Dieu se ressaisit, regarde résolument vers les hauteurs et s'accroche à une vie qui vaut la peine d'être vécue, ce sera un après Concile formidable.

Ouvrons donc toutes grandes les voiles de nos âmes au souffle de l'Esprit d'amour et entendons de nouveau la voix du prophète: "Lève-toi, Jérusalem..."

Festival à l'Amélie Fristel



A l'occasion de leur festival les étudiantes de l'Amélie Fristel ont élu Carole Brousseau (assise) 9e année sc., reine. Nous la voyons ici entourée de ses 3 duchesses: Evelyn Riberdy, 11e sc. I., Marie Riopel, 10e gén., et Patricia Desrosiers, 8e sc.



Une des manifestations qui a le plus attiré l'attention au Festival de l'Amélie-Fristel fut un concours de poésie. Mlle Josée Robillard, 8e sc., en avant, à droite, a gagné le prix de sa catégorie et celui d'excellence pour son travail: "L'enfant et l'orange". Les gagnantes dans les autres catégories sont, de gauche à droite: Francine Gareau, 9e sc., Patricia Fréchette, 10e sc., et Lucien Dumoulin, 11e sc. I.

Encore plus de français à la messe

I — PREFACES

1. En vertu d'une autorisation donnée par le Saint-Siège conformément à l'art. 40 de la Constitution, l'emploi de la langue vivante est permis pour les préfaces, à toutes les messes célébrées en présence des fidèles.

2. On utilisera les traductions approuvées par l'Episcopat:

a) pour le français, la traduction donnée dans le numéro 7 du "Bulletin national de Liturgie"

b) pour l'anglais, la traduction contenue dans le numéro 7 du "National Bulletin on Liturgy"

3. Pour le chant des préfaces en langue vivante, on n'utilisera que les mélodies approuvées au nom de l'Episcopat par la Commission épiscopale de liturgie.

4. Cette autorisation entrera en vigueur le 6 mars 1966.

II — OFFICE DIVIN

5. Pour la récitation de l'Office divin en français, dans les cas prévus par l'article 101 & 1 de la Constitution, on pourra employer, en plus des éditions approuvées dans les Première et Deuxième Ordonnances, les éditions suivantes:

a) *Bréviaire Romain latin-français*, Mame 1965;

b) *Bréviaire Romain latin-français*, Desclée 1965.

6. Ceux qui récitent l'Office en français en vertu de l'article 101 & 2 de la Constitution peuvent employer aussi:

Bréviaire Romain, Labergerie, 1965, uniquement en français et intitulé "Les Heures de l'Office divin"

III — PATER

7. Le texte liturgique français du Pater utilisé jusqu'à maintenant est remplacé par celui qui est cité en annexe de la présente Ordonnance.

8. Le nouveau texte du Pater entrera dans l'usage liturgique à la veillée pascale 1966.

9. Pour le chant du Pater en langue vivante, on n'utilisera que les mélodies qui seront approuvées au nom de l'Episcopat par la Commission épiscopale de liturgie.

IV — RITUEL

10. Outre les traductions en langue anglaise contenues dans la nouvelle édition du Collectio Rituum, et déjà approuvées par la Deuxième Ordonnance de l'Episcopat (21 décembre 1964), on pourra utiliser également celles qui contiennent le Weller Ritual.

La Conférence Catholique Canadienne

† LOUIS LEVESQUE

Archevêque-coadjuteur de Rimouski
Président

Par mandement de Son Exc. Mgr le Président
Abbé Charles-E. Mathieu, ptre
Secrétaire général de l'Episcopat

NOUVELLE TRADUCTION DU PATER

Notre Père qui es aux cieux,
que ton nom soit sanctifié,
que ton règne vienne,
que ta volonté soit faite
sur la terre comme au ciel.

Donne-nous aujourd'hui
notre pain de ce jour.

Pardonne-nous nos offenses,
comme nous pardonnons aussi
à ceux qui nous ont offensés.

Et ne nous soumets pas à la tentation,
mais délivre-nous du Mal.

Admission au Séminaire de Joliette

Le Séminaire de Joliette continuera d'offrir, en septembre prochain, le cours classique régulier à l'intention des garçons qui terminent leur cours élémentaire.

Tous les garçons qui ont l'intention d'entreprendre leurs cours classiques doivent d'abord passer des examens d'admission. Les élèves de la ville de Joliette passent ces examens dans leur école. Les élèves des autres paroisses et ceux qui demeurent en dehors de la région de Joliette doivent passer ces examens d'entrée au Séminaire de Joliette.

On trouvera dans les pages de ce journal une annonce qui précise les dates de ces examens d'admission au cours classique.

Le Séminaire de Joliette offre également le cours collégial classique (sans latin) aux élèves qui terminent leur 11e année scientifique ou leur 12e année (C.P.E.S.) Ces élèves, garçons et filles, peuvent faire au Séminaire l'équivalent des deux premières années du Brevet "A". S'ils complètent les 4 années du cours collégial, ils reçoivent le diplôme du Baccalauréat ès Arts et ont accès à l'ensemble des facultés universitaires.

Les demandes d'admission au cours collégial peuvent se faire au cours des prochains mois.



**Pour acheter
Pour vendre
Pour louer
Pour échanger
Pour des aubaines**

de
les petites annonces

**L'Action populaire
sont une mine d'or**

Appelez

753-7539

Ecole de métiers de Joliette Inscription le 1er mars

Parmi tous les cours offerts aux jeunes gens qui se destinent à l'industrie, le COURS TECHNIQUE de L'INSTITUT DE TECHNOLOGIE dont les deux premières années se donnent à notre institution, occupe le premier rang tant par le degré des matières enseignées que par la formation qu'il tend à donner à ceux qui le fréquentent. On pourrait dire sans ostentation que c'est un cours supérieur de technique industrielle.

Ce cours où s'harmonisent et se complètent la théorie, la pratique et une certaine culture générale donne une formation nettement orientée vers l'industrie. La formation théorique apprend à raisonner et à résoudre les problèmes les plus fréquents que le technicien rencontrera au cours de sa carrière. Les méthodes de travail s'acquièrent aux cours pratiques dans les ateliers. Ils familiarisent l'étudiant avec la plupart des instruments de travail et des machines-outils. Les cours de culture générale forment le jugement et permettent aux futurs techniciens de montrer la relation entre les divers agents de l'activité économique.

La formation telle que dispensée aux trois années du COURS TECHNIQUE ouvre à nos diplômés les carrières les plus diverses. Ne l'oublions pas, dans notre monde du travail, l'organisation, la modernisation et la qualité de la production exigent, chose remarquable, un personnel technique intermédiaire entre l'ingénieur dont il est le collaborateur et l'ouvrier qualifié qu'il peut être appelé à commander. Le technicien constitue l'élite du monde du travail; il le doit à ses connaissances, à ses aptitudes, à ses qualités.

Quels emplois s'offrent à nos techniciens diplômés d'un INSTITUT de TECHNOLOGIE.

Donnons quelques exemples:

- dessinateur
 - dessinateur bureau d'outillage
 - inspecteur
 - technicien de contrôle de laboratoire
 - contrôle de fabrication
 - agent technique au service des achats
 - agent technique publicitaire
- Avec de l'expérience, on peut devenir:

- des contremaîtres
- des chefs d'atelier
- des dessinateurs ou techniciens de bureau d'études

La renommée de notre cours technique est mise en lumière par le libellé d'un nombre croissant d'offres d'emplois qui précisent la qualification exigée "TECHNICIENS DIPLOMES OU TECHNICIENS PROFESSIONNELS". L'éventail des emplois proposés est extrêmement couvert. Selon M. Jouet, directeur des N.N.P., il faut 6 techniciens pour un ingénieur.

LE COURS DE METIERS

Le cours de métiers convient à des jeunes gens ayant complété leur 9e générale ou leur 10e générale. Ce cours s'adresse à tous ceux qui, par goût et par aptitudes sont susceptibles d'être inté-

ressés par les travaux spécialisés.

Notre institution offre l'avantage, aux jeunes gens de la région, d'acquérir les connaissances. L'habileté et la technique du métier de leur choix et leur donne la possibilité de ne pas être employés à des besognes modestes, mais de devenir de bons ouvriers, voire des contremaîtres.

La durée du cours est de 2 années, 16 heures sur un total de 30 par semaine sont consacrées à l'enseignement pratique aux ateliers.

L'élève qui subit avec succès les examens de fin d'année et qui exécute les exercices manuels inscrits au programme se voit décerner au terme de ses deux années d'études le CERTIFICAT du cours de Métiers.

Depuis quelque temps, il est question de cours intensifs. Quand ce projet sera-t-il réalisé? Nous ne pouvons pour le moment en dire davantage.

CONDITIONS D'ADMISSION

1. Nous n'acceptons aucun élève de 7e, 8e, 9e et 10e année scientifique. Nous conseillons à ces élèves de continuer leurs études.

2. Nous acceptons:

- 1ère spécialisation: les élèves de 11e scientifique 11e générale, très bons résultats.
- Préparatoire: les élèves de 11e scientifique faible, les élèves de 11e année générale, les élèves de 10e année générale non motivés.

c) Cours de métiers: les élèves de 9e générale, les élèves de 10e année générale.

NOTE: Les élèves ayant une préparation académique autre que celle énumérée ci-haut, et qui désirent s'inscrire au cours de métiers, nous leur conseillons de continuer leurs études.

Il y a exception pour certains cas très particuliers: l'âge par exemple.

INSCRIPTION

Nous insistons fortement auprès des candidats sur la fin des demandes d'admission:

1er MARS 1966 (4 h. p.m.)

et sur l'importance de s'inscrire à l'école.

ADMISSION

Le candidat doit, outre ce qui est énoncé ci-haut, réussir les tests psychométriques. Le comité d'admission se réserve le droit de refuser les candidats qui ne répondent pas aux normes requises.

L'Ecole de Métiers de Joliette, sous l'impulsion de son directeur, M. Georges Timmons, s'est agrandie par la location de nouveaux locaux. Elle a également perfectionné son outillage par l'achat d'un matériel didactique plus complet et plus moderne. Voilà jeunes étudiants, ce qui est de nature à faciliter vos travaux dans nos ateliers de mécanique d'ajustage, de mécanique automobile, d'électricité et de construction générale.

Quelques options additionnelles vous seront probablement offertes en septembre prochain. — Les cours dispensés à l'Ecole de Métiers sont gratuits. Il en est de même pour majorité des élèves en ce qui concerne le transport.

Pour réussir, jeunes amis, ce genre d'enseignement nécessite de votre part beaucoup de travail personnel, de l'étude, de la lecture et exige un effort soutenu.

Si vous êtes attirés par ce genre d'études, je vous invite à relever le défi.

Onésime Piette,
Directeur des études,

LA BIBLE VOUS PARLE

Celui qui prend garde à l'instruction prend le chemin de la vie; mais celui qui néglige la réprimande s'égarera. (Prov 10, 17) (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).



CA BOUGE AU CENTRE D'APPRENTISSAGE DE JOLIETTE

Jeudi le 17 février dernier, était tenue la première assemblée de la Commission d'Apprentissage des métiers de la construction de Joliette pour l'année 1966. Lors de cette réunion avait lieu l'élection du conseil d'administration par laquelle

immédiatement après cette réunion, le directeur du Centre, M. Gervais Desrochers, présenta la maquette du futur Centre d'Apprentissage, qui

Le Directeur nous apprenait que le nouveau Centre pourrait avoir une capacité d'environ 200 élèves, alors que le Centre actuel a une capacité maximum de 85 élèves.

furent nommés MM. Geo.-Etienne Malo de Joliette, au poste de Président, M. Marcel Rho, de L'Assomption vice-président et Claude Lamy et Jean-Paul Frève de Joliette aux postes de directeurs.

sera vraisemblablement le premier futur édifice à être construit sur le nouveau campus DeLanau-dièr.

La photo nous montre le Directeur M. Gervais Desrochers présentant aux membres de la Commission la maquette du futur Centre.

La Chambre de Commerce prend parti contre les professeurs en grève

Montréal — "En refusant de retourner au travail parce qu'on ne veut pas leur payer le temps passé en grève, les professeurs font preuve d'irréalisme et n'acceptent pas les responsabilités de leurs actes" a déclaré aujourd'hui le président de la Chambre de Commerce de la province de Québec M. Jacques Caron.

"Par ailleurs nous appuyons la déclaration du premier ministre M. Lesage à propos des avantages monétaires qui peuvent être accordés aux enseignants", d'ajouter M. Caron. "Il faut que les augmentations soient conformes au rythme de notre économie à partir du moment où les traitements sont comparables à ceux qu'on accorde ailleurs ou pour des fonctions similaires".

Revenant sur la question du paiement des jours de grève le président de la Chambre provinciale s'est dit d'opinion "que les commissions scolaires ou le gouvernement se doivent de ne pas céder sur ce point où il ont d'ailleurs le support des parents. C'est là une concession inacceptable et qui, si elle était accordée, pourrait avoir de tristes répercussions dans l'avenir. Avec des gens qui ont la grève aussi facile il y a grand risque de les voir s'accorder par ce

moyen des "vacances payées" à tout propos. Il est temps pour les professeurs d'apprendre comme les autres travailleurs auxquels ils s'identifient par leur geste que les conséquences d'une grève sont coûteuses pour tout le monde y compris pour ceux qui la font".

Répondant aux prétentions de certains porte-parole syndicaux à l'effet que le rattrapage se fera sans affecter la qualité de l'instruction acquise à la fin de l'année, M. Caron dit: "Je n'y

crois pas". Tout d'abord en parlant ainsi remarquons que les professeurs pensent tout d'abord à eux en soulignant l'effort supplémentaire qu'ils devront fournir. Que dire cependant de ce qui arrivera aux enfants. Ce sera du "bourrage de crâne" et plus les jours de grève s'ajoutent les uns aux autres plus l'avenir de ces enfants est compromis.

"La Chambre de Commerce de la province, d'ajouter son président, s'est toujours objectivée au droit de grève dans des services publics aussi essentiels que l'éducation. De la façon dont les professeurs l'utilisent aujourd'hui on peut voir que notre attitude a du bien fondé".

AVIS

Des rumeurs circulent à l'effet que notre carrière, située près de Ciment Indépendant Inc., est sur le point d'être vendue.

Nous affirmons que ces rumeurs sont sans fondement et nous avons l'intention de poursuivre l'opération de notre carrière pour continuer à bien servir nos clients, tout comme Ciment Indépendant Inc. l'aurait fait si les deux entreprises avaient été d'accord pour effectuer une transaction.

Joliette Carrière

Jean-Guy Majeau, président
Claude Majeau, vice-président
Pierre Majeau, directeur,
André Majeau, directeur

GRANDE OUVERTURE

DE LA QUINCAILLERIE - FERRONNERIE

ANDRE DESLONGCHAMPS

LA PREMIERE A ST-HENRI DE MASCOUCHE

• CADEAUX • PEINTURE • VITRE • ARTICLES DE SPORT

"Tout pour la maison"

André Deslongchamps

ST-HENRI DE MASCOUCHE

TEL. 474-2118

Garçons et filles demandés

(10 à 15 ans) FAITES DE L'ARGENT — Les jeunes qui seraient intéressés à s'organiser une route et à faire la livraison à domicile du journal "DIMANCHE MATIN" aux résidents des rues près de leur demeure.

- Assurance groupe gratuite
 - Bourse d'études \$1 000
 - Cadeaux • Bonis, etc.
- Faites application en téléphonant à

754-2475

Carnaval de Thérèse-Martin

Raymonde Venne devient
"Cendrillon"

Mardi 8 février, c'était un jour de réflexion à Thérèse-Martin, 30 jeunes filles représentant leur classe respective venaient se présenter, ayant toutes dans les yeux une lueur d'espoir celle d'être notre cendrillon ou notre reine du Carnaval. On pouvait voir nos jolies candidates de long de nos corridors les unes réfléchissant à ce qui allait arriver si... d'autres se rongeaient nerveusement les ongles et les autres, nos coquettes replaçaient mille et mille fois leur toilette et leurs cheveux. Quel enfer n'est-ce pas, mesdemoiselles, que d'affronter cette masse de 900 élèves d'autant plus capricieuses qu'importantes.

Chacune devait se présenter sur la scène et improviser sur une question qu'elles choisissaient avec la plus grande attention. Pauvres duchesses elles ne savaient pas alors que c'était la même question pour toutes: "Aimeriez-vous être Miss Canada? Pourquoi?" Malheureusement notre jury se devait de choisir seulement 3 candidates; ayant droit au vote de Cendrillon. Ces trois heureuses jeunes filles furent: Josette Brunelle, Andrée St-Georges et Raymonde Venne. Chacune d'elles étant choisie un prince Consort qui auparavant avait été choisi par leur classe ces 3 princes furent M. Ronald Comeau, M. Jean-Louis Chartier et M. Jacques Bruneau.

Mercredi le 9 février toutes les classes se déplaçaient pour voter et choisir "leur Cendrillon". Mlle Raymonde Venne de 12e année commerciale sténodactylo 1 et son prince M. Jacques Bruneau furent nos élus! Quelle fête! Nous avons remis une gerbe de roses à Cendrillon et des oeillets à son prince ainsi qu'aux 2 autres duchesses et leurs princes.

Jeudi le 10 février, nous allions tous à l'arena pour voir à l'oeuvre notre équipe de hockey; élèves contre professeurs et notre équipe de ballon balai; élèves et professeurs. Après deux parties bien discutées, nos

équipes de ballon-balai se retrouvaient sur un pied d'égalité: 0 à 0. Quelle belle journée!..

Mardi, le 15 février, c'était le grand jour, on se divisait en 3 groupes: Club des Archers, St-Jean Bosco, Gymnase de l'école.

A St-Jean Bosco, il y a eu courses de toutes sortes: course de raquettes, course de ski-doo, course de poches, course à

Au gymnase un groupe de Ay gymnase un groupe de nos agiles jeunes filles s'exécutaient sur les appareils et un garçon faisait une démonstration d'adresse sur trampoline. Les parents de ces élèves étaient les hôtes d'honneur. Tous ont eu peine à retenir leur souffle.

Au Club des archers l'attraction fut sur la glissoire. On pouvait entendre entremêlées de cris, de multiples chansons, et tous dévalaient sur la glissoire les yeux fermés et bouche close pour retenir les hauts le coeur!

Après tant d'émotions il était de mise, qu'on offre un petit repos mérité. Ainsi le 17 février nous avions l'honneur d'accueillir à Thérèse-Martin le grand chansonnier Québécois, M. Pierre Létourneau. Pendant son spectacle d'une heure et quart, M. Pierre Létourneau faisait voyager nos étudiants et étudiantes des chansons sentimentales aux chansons gaies, aux tristes et aux pleines d'espoir. Quelle peine pour notre artiste de pouvoir se libérer de ces centaines d'admiratrices. Après avoir signé x autographes et pris un petit repos M. Létourneau partait en disant: "C'est un plaisir et une joie de venir à Thérèse-Martin!"

Pour couronner notre festival sensas, mardi le 22 il y aura notre magnifique parade où tous et toutes participeront. Vous pourrez voir défiler dans les rues de Joliette, nos 200 étudiants; chant leur joie de vivre. La parade sera égayée de magnifiques costumes confectionnés par nos élèves, de plus Cendrillon primera dans son magnifique Carosse fait par notre très dévoué M. André Boisvert (professeur). Se mêlent à cette parade votre fameux orchestre de gazous et son fan club; ils seront assistés de plusieurs instrumentistes originaux.

Tous les étudiants et étudiantes se joignent à moi pour chanter "QU'IL FAIT BON DE VIVRE A THERESE-MARTIN!"

Paulyne Arbour, prés.



Son Honneur le Maire C.-A. Roussin proclamant la Semaine scout à la séance régulière du conseil municipal, lundi soir.

Semaine scout et guide a Joliette

C'était hier le 22 février, que le fondateur de la grande famille scout a été honoré partout dans le monde. Les Scouts et les Guides de Joliette sont entrés dans cette ronde internationale; dimanche le 20, sur l'esplanade en présence des autorités civiles et religieuses toute la population de Joliette a pu assister à l'ouverture officielle de la semaine". Symbolisant la fraternité, un scout, une guide, une jeannette ont participé à la montée des couleurs. Après cette cérémonie tout le peuple scout s'est mis en marche vers la Cathédrale pour assister à la messe célébrée par M. l'abbé Guy Desroches, aumônier diocésain au scoutisme. Une homélie de circonstance a été prononcée par M. l'abbé Eloi Venne aumônier diocésain au guidisme. Le chant liturgique était assuré par M. l'abbé Dominique Lane aumônier aux unités Scouts

et Guides de la paroisse Cathédrale, avec la collaboration du chœur scout FAGOLI. L'après-midi a vu les Louveteaux et Scouts se rencontrant au cours des compétitions sportives en plein air. Même malgré le froid du jour, il y avait la chaude amitié de l'heure! Un souper et une soirée fort réussis ont réuni tous ces jeunes qui après ce merveilleux 20 février sont repartis le coeur content.

Lundi soir le 21, le Conseil de ville a ouvert la session présence des autorités locales et diocésaines des différentes branches du mouvement.

Mardi CJLM recevait quatre membres d'unités différentes pour élaborer l'histoire et les activités du mouvement local et international. Egalement ce même jour; les Guides de Berthier invitaient le public de la région à une partie de cartes au profit de

leur organisation.

Vendredi 25, à la télévision au canal 2 à 5 h. le Père Ambroise nous a préparé une émission tout-à-fait B.P. Il sera donc facile à tous de connaître avec lui l'histoire des "Eclaireurs Pionniers" de France.

Pour cette semaine, un grand merci aux dirigeants diocésains! Vous avez reconnu spécialement l'immense tâche du CR André Charland! Nous te devons une bonne main gauche...! et un merci. Ont participé à la semaine:

Les meutes Louveteaux
Les troupes Scouts
Une Patrouille libre
La Jeune route
La Route Ainée
Les Guides
Les Jeannettes
Le chœur scout Fagoli
Vive B.P. et toute la "joie" que son message continue à nous apporter!

Le comité de la campagne d'emplois d'hiver appuie un projet de construction de logements modiques à Joliette

Le 15 février dernier, le comité de la Campagne d'Emploi d'Hiver tenait sa réunion mensuelle. La majorité des membres étaient présents et les principaux sujets qui y ont été discutés, se rapportent à la publicité de la campagne, ainsi qu'à la discussion de construction de logements à prix modiques, discussion qui avait été mise de l'avant en janvier dernier.

En ce qui concerne la publicité, Mme Yvon Boyer, responsable de ce sous-comité, a fait remarquer l'excellente collaboration du poste CJLM, grâce auquel une dizaine d'annonces-clairs sont diffusées chaque jour. Celles-ci encouragent la population à s'intéresser de plus en plus au chômage saisonnier, en utilisant divers moyens, tels que: constructions rénovations et en constructions, rénovations et en l'hiver.

Le secrétaire du Comité avise les membres présents qu'une lettre-circulaire a été envoyée aux 37 associations de l'Union catholique des Femmes rurales du diocèse de Joliette, pour demander leur appui à la campagne. Il semble que ces dames aient été quelque peu surprises en recevant une telle demande, mais cependant, elles ont profité de leurs assemblées du début de février pour transmettre le message et encourager les réalisations souhaitées.

M. Marcel Drainville, échevin de la cité de Joliette, a fait remarquer qu'à son avis, le comité n'insiste pas assez sur les causes réelles de la campagne et que la population devrait être mieux enseignée sur les raisons qui motivent l'existence d'une telle campagne.

Par la suite, la discussion s'est engagée sur la question soulevée à la dernière réunion, à savoir: la possibilité et l'opportunité de construire des logements à prix modiques et ceci, de préférence durant les mois d'hiver. Selon M. Robert Bernard, gérant du bureau local de placement, le principal défi de la campagne de

l'emploi d'hiver, dans un cas comme celui-là, est de rejoindre l'élite de la population et de faire accepter la valeur de la campagne par le public en général. Autrement, dit-il, si les fonctionnaires sont laissés seuls pour accomplir ce travail, cela équivaldrait à leur demander de dépasser le rôle qui leur est dévolu, c'est-à-dire, celui d'initiateurs de la campagne.

Après avoir discuté plusieurs angles nouveaux, relatifs à la question de logements à prix modiques, le comité a approuvé à l'unanimité la résolution suivante: "Vu la réaction favorable à la suggestion de notre comité, à l'effet que ses dirigeants de l'industrie de la construction et des autorités municipales se penchent sur le problème de la construction de logements à prix modiques, pour les ouvriers, nous croyons de notre devoir de revenir à la charge et préciser que la Cité de Joliette pourrait, dès maintenant, délimiter un terrain apte à recevoir un tel genre de construction et réserver ce terrain pour ce genre de construction, à être entrepris durant la période d'hiver. Le comité demeure confiant qu'avec la collaboration de tous les intéressés, ce

projet deviendra réalisable durant les prochaines années".

En terminant, M. René Laforest, représentant du Conseil économique régional, a souhaité que l'activité de la Campagne d'Emploi d'Hiver s'étende à toute la région, afin que les problèmes de main-d'oeuvre et de chômage que connaissent les municipalités rurales environnantes, reçoivent l'attention qu'ils méritent.

Une prochaine réunion aura lieu au début du mois de mars.

Einstein

Einstein avait déjà acquis la nationalité américaine quand un jour, regagnant sa chambre d'hôtel, il demanda au portier: —La professeur Einstein, s'il vous plaît?

—Mais, c'est vous!... répondit le portier sidéré.

Je le sais, je le sais, répondit le père de la relativité, mais je ne me souviens plus à quel étage se trouve ma chambre...

Les auto-pares de l'Expo pourront loger 25,000 voitures et son port de plaisance, 250 bateaux.

L'Action POPULAIRE
EST LE SEUL JOURNAL
DE JOLIETTE QUI PEUT
IMPRIMER L'ETIQUETTE
SYNDICALE

PROCUREZ-VOUS
CETTE BROCHURE
D'INFORMATION SUR
LES PRÊTS DE LA B.E.I.

Si vous vous proposez d'établir, de développer ou de moderniser une entreprise et qu'il vous faut un emprunt à terme pour mettre ces projets à exécution, écrivez-nous pour obtenir cette brochure explicative ou visitez un bureau de la B.E.I.



BEI BANQUE
D'EXPANSION
INDUSTRIELLE
27 SUCCURSALES AU CANADA

MONTREAL, P.Q.: 901, carré Victoria — Téléphone: 866-2701



Gérant des Ventes



Piette Oil Co. Ltd a besoin d'un gérant des ventes aux détail. Tout jeune homme ambitieux désirant se faire une carrière dans l'administration peut faire application par écrit donnant son "curriculum vitae". Age: 25 à 35 ans. Instruction: Cours secondaire ou plus. Expérience: Connaissance de la Vente et organisation: Salaire: Proportionné aux qualifications et à l'expérience. Toute application doit être adressée personnellement à M. Marcel Piette et sera traitée confidentiellement

a/s M. Marcel Piette,
C.P. 311,
Joliette, P.Q.

Une brillante fin de semaine de Carnaval en perspective à Saint-Gabriel de Brandon

Le récital de Jean-Pierre Ferland aura lieu à la salle de l'hôtel de ville samedi soir le 26 prochain. Il s'agit d'une représentation artistique remarquable que les jeunes en particulier ne voudront pas manquer. L'organisation de cette soirée a été confiée au Vieux Moulin, dont le nom évoque toute une série d'activités estivales fort goûtées la saison dernière.

C'est dimanche soir le 27 qu'aura lieu officiellement la proclamation de MADemoiselle SPORT DE LANAUDIERE. A cette occasion, il y aura une démonstration de ski aux flambeaux qui promet d'attirer une foule record de spectateurs.

Ces nombreuses activités seront finalement clôturées par un souper canadien au chalet de ski du Mont de Lanaudière et qui sera suivi d'un concours de ski-mascarade pour le plaisir des jeunes et des moins jeunes.

(Communiqué)

Ici et là à St-Gabriel

S.P.M.:

Le 6e cours "Le mariage et la loi civile" nous a été donné par M. le notaire Jérôme Gingras. Vingt-quatre couples étaient présents à cette rencontre et ont bien apprécié son exposé. Nous remercions sincèrement notre conférencier de nous avoir livré ses connaissances dans ce domaine. Toutes ces questions de "contrat de mariage", "communauté ou séparation de biens", "testament", etc. nous semblent bien compliquées mais le Notaire Gingras a su éliminer plusieurs points d'interrogation. Le prochain cours portera sur la législation religieuse du mariage. Les conclusions seront données par M. l'abbé Yvan Melançon de Joliette. Soyez fidèles à venir chercher la recette du bonheur.

PIERRE GRANGER AU DIOCESAIN:

Notre président du S.P.M. est maintenant devenu membre du comité diocésain du S.P.M. Nous le félicitons chaleureusement. Depuis près de deux ans, Pierre s'est dévoué sans compter pour le bonheur des fiancés dans notre paroisse. Il continuera à seconder l'équipe locale qui sera maintenant dirigée par Jacques Thérien. Nous remercions Jacques pour ce geste gratuit et nous l'assurons de notre confiance et de notre appui. Nous souhaitons à Pierre nos meilleurs vœux dans son nouveau champ d'apostolat.

DECES:

MORISSETTE: Le 23 février, funérailles et sépulture de M. Réal Morissette, agent d'assurance très bien connu de notre localité. Il est décédé à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette, le 19 février, à l'âge de 74 ans. Il laisse dans le deuil, outre son épouse née Rose-Anna Beaudoin, ses 3 filles: Mme Florent Massé (Lise), Mme Desmarais (Lucille), et Mme Clermont Barnabé (Marthe). Sincères condoléances.

PARTIE DE CARTES:

Le 5 mars aura lieu une grande partie de cartes au profit de l'Amicale du Couvent, pour préparer les Fêtes du Centenaire. Déjà les membres de l'Amicale sont à la cueillette de cadeaux et à la vente des billets de tirage. Ils comptent sur la générosité des paroissiens et donnent rendez-vous à tous à l'école du Sacré-Coeur le 5 mars à 8 h. 30 p.m. Qu'on se le dise!

RETRAITE PAROISSIALE:

Remerciements sincères aux prédicateurs de la retraite, les RR. PP. Charles Lebel et Yves Plourde, O.S.S.T., qui ont prêché d'une façon convaincante et enrichissante.

BAPTEMES:

DESAULNIERS: Le 20 février, Marie, Fernande, Line, Chantal, née le 11, enfant de M. et Mme Marcel Desaulniers (Fernande



Sa Majesté Nicole Bonin, le maire Joseph Sarrazin et les autres candidates au titre de Reine des Reines, lors du carnaval de St-Gabriel de Brandon, dimanche soir dernier.



REINE DES REINES

M. Jean-Paul Deschênes, organisateur et maître de cérémonie, à la suite du verdict des juges, proclame Reine des Reines, la jolie Nicole Bonin, reine de Notre-Dame des Prairies, au Carnaval de St-Gabriel de Brandon. Son Honneur M. Joseph Sarrazin, maire du Village de St-Gabriel, a été ensuite proclamé Roi des rois. Cette soirée sociale s'est déroulée dimanche soir à l'Hôtel Bellevue.



Groupe de loyaux sujets de Sa Majesté Nicole II, de Notre-Dame-des-Prairies l'avaient accompagnée à St-Gabriel. Ils sont, de gauche à droite: M. et Mme Alex Dufresne, M. le maire et Mme Amable Chalut, M. André Chalut, Sa Majesté Nicole II, Francine Lafrenière, une de ses duchesses, M. Gaston Beauséjour, Mme Jacques Poliquin. Deuxième rangée: M. et Mme Roger Gauget, M. Jacques Poliquin, Mme Gaston Beauséjour, Mme Jean-Claude Forget, M. Forget qui faisait partie du groupe, n'apparaît pas sur cette photo. (Photo Champagne, St-Gabriel)

Lesage) de Louiseville, grands-parents.

LEFRANÇOIS: Le 20 février, Joseph, André, Alain, né le 19, enfant de M. et Mme Edouard Lefrançois (Rachel Jacques). Parrain et marraine: Réal et Angèle Lefrançois, frère et sœur.

TURCOTTE: Le 20 février, Joseph, Marcel, Luc, né le 13, enfant de M. et Mme Fernand Turcotte (Juliette Paquin). Parrain

et marraine: M. et Mme Armand Turcotte (Marie-Rose Charron), grands-parents.

BOUCHER: Le 20 février, Marie, Pierratte, Maryse, Lynda, née le 19 janv., enfant de M. et Mme Paul Boucher (Louise Tolley). Parrain et marraine: M. et Mme Maurice Boucher (Pierrette Désailliers), oncle et tante.

Félicitations!

Stanislas Lapalme

M. AMEDEC DUPUIS

remercie tous ceux qui, à l'occasion du décès de son beau-frère, lui ont manifesté de la sympathie, soit par l'offrande de messe, visites au salon funéraire ou assistance aux funérailles.

La vie à St-Gabriel

En communiquant vos nouvelles, comptes-rendus, photos à Mlle Rachel Laforge (tél. 835-4538 ou 4714), au Studio Champagne Fleuriste (tél. 835-7445), ou chez M. Marius Savoie (tél. 835-2562) ou auprès de Serge Dénomme, vous en ferez un événement pour toute votre Cité.

Visiteurs dans le vent

Samedi dernier, un groupe de sportifs et sportives sont venus nous rendre visite en auto-neige venant de St-Barthélemy, Louiseville et les environs. Un coup de fil vendredi soir à notre président et dès samedi après-midi 4 guides accompagnaient ces visiteurs au Centre de ski et dans les différents sentiers. Julien Godard, Jacques Beauchamp, André Baillargeon et Yvon Turenne ont reçu des félicitations pour la bonne organisation tant du côté ré-

ception et accueil de la part du club. Ces mêmes guides allaient reconduire jusqu'à St-Edmond ces visiteurs qui espèrent avoir le plaisir un jour de remettre les mêmes politesses car le tout s'est fait bénévolement avec plaisir et courtoisie de la part de ces quelques membres du Club auto-neige St-Gabriel Enrg. qui comme les autres veulent faire de la publicité pour la localité, dans le but de voir grandir et progresser notre village.

Club auto-neige St-Gabriel

Je voudrais à titre de président du Club auto-neige St-Gabriel Enrg., féliciter et remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué au grand succès remporté dimanche 15 jours lors de la journée du Club auto-neige dans le cadre du carnaval de St-Gabriel. Le bureau de direction m'a rendu la tâche agréable et tous ont accompli un travail formidable. Je désire dire merci à tous les membres qui sont venus collaborer de quelque manière pour amplifier la réussite obtenue. Aux autorités religieuses, municipales et scolaires, vous êtes venues rehausser notre fête et nous sommes fiers de vous dire merci de votre appui moral réconfortant. A la Chambre de Commerce, au Centre sportif et à toutes les organisations qui ont contribué pour permettre plus de publicité à l'égard de St-Gabriel, nous sommes reconnaissants. Aux différents commerces de la localité qui ont souscrit également, je souhaite ardemment que ce nouveau sport si en vogue dans la région continue de progresser à l'avantage de tous les citoyens de St-Gabriel pour faire de notre beau village un des coins les plus recherchés par le tourisme d'hiver.

La brasserie O'Keefe dans le vent

Nous avons eu l'avantage d'avoir les courses sur le lac Maskinongé, une commandite de la brasserie O'Keefe dont M. René Malo est le représentant pour la région. Nous avons \$250. offert en trophées pour les gagnants par M. Malo en plus des nombreux cadeaux offerts lors du banquet au Château Bellevue qui clôturait cette journée mémorable. Plus de 800 personnes assistaient à ces courses et la roulotte O'Keefe a distribué près de 700 tasses de délicieux café à tous, courseurs, organisateurs et spectateurs, gratuitement.

Nous voulons remercier publiquement M. René Malo et lui assurer toute notre reconnaissance au nom du Club auto-neige St-Gabriel Enrg. Même nous nous permettons à juste titre, au nom de St-Gabriel, un cordial MERCI à M. Malo qui nous a promis son appui pour l'an prochain espérant que ces courses se répèteront pour la bonne publicité de St-Gabriel et de la région. La bonne publicité fait tellement de bien à une région tandis que la mauvaise critique n'aide personne, même pas les personnes qui la font.

A la brasserie O'Keefe et à son représentant toute notre admiration pour votre dévouement à l'endroit de St-Gabriel-de-Brandon qui grandit rapidement à cause d'hommes dévoués qui veulent le bien de leur village.

R.D.C., pub.

Hommes dans l'ombre

Travailler dans l'ombre, c'est bien et même très bien, mais demeurer dans l'ombre, continuellement c'est moins bien. Depuis plusieurs semaines le Club auto-neige s'est dépensé sans compter temps et argent pour faire connaître St-Gabriel-de-Brandon durant la saison hivernale. De Ste-Agathe à Québec en passant par les différentes localités qui sont venues nous rendre visite lors du voyage de bonne entente. Félicitations à tous ceux qui ont pris part aux différentes activités. Mais je voudrais féliciter et dire MERCI à un homme qui depuis près d'un mois travaille dans l'ombre pour améliorer et rendre les sentiers (trails) les plus enviés dans la région. Je suis fier au nom du Club auto-neige St-Gabriel Enrg. de nommer M. Joseph Bruneau qui à 62 ans, trouve encore la vie belle et trouve encore le temps de se dépenser pour les siens. Ce membre actif, peut-être le moins jeune du Club en âge, mais sûrement le plus jeune de coeur et de dévouement travaille sans relâche à l'entretien des différents sentiers qui sont à la disposition des membres et visiteurs qui viennent de plus en plus nombreux nous visiter. M. Bruneau mérite des félicitations car après une conversation téléphonique, il considère avoir fait cela pour le développement et la bonne publicité de la région. Il s'est bâti deux genres de grattes à très bon marché, (moins de \$5. chacune) qu'il accroche à l'arrière de son auto-neige et tout en s'amusant, d'après lui, il se promène dans les sentiers et c'est aussi simple que cela. On reconnaît l'homme sympathique, dévoué, qui considère s'amuser tout en aidant les autres et c'est tout à fait formidable. En terminant, venez-vous rendre compte par vous-même en faisant une ballade soit dans le sentier qui va au lac Lamarre, le sentier du Chalet, celui de la montagne ou le sentier Bruneau et vous pourrez constater par vous-même les améliorations pour le plaisir de tous. MERCI M. Bruneau au nom du club, et au nom de toute la population bien pensante de St-Gabriel-de-Brandon.

L'assistance quotidienne à l'Expo sera de 143,000 personnes et atteindra 350,000 aux jours de pointe.

MON JOURNAL C'EST
L'Action POPULAIRE
Il me renseigne sur tout:
commerce, industrie, religion,
féminité, agriculture, jeunesse,
sport, télévision, etc.
Rien d'humain ne lui est
étranger



**MARIAGE
ST-JEAN-
MICHAUD**

Samedi le 19 février s'unissaient devant le Seigneur: Mlle Laurette Michaud, fille de M. et Mme Maxime Michaud de St-Gabriel à M. Gaétan St-Jean de Rawdon. Meilleurs vœux aux nouveaux époux. (Studio Champagne St-Gabriel)

savoureux. Notre Cercle se porte bien et nous encourageons les dames et les demoiselles de la paroisse à nous continuer leur encouragement.

FESTIVAL

Notre festival s'est continué vendredi dernier dans le plus grand succès. Il y avait très grande foule aux abords de l'école des garçons et l'enthousiasme régnait de plus belle même avec une température de 30 sous zéro. Nous remercions encore une fois notre dévoué directeur qui en a été l'âme M. Clément Lachapelle et tous ceux qui de près ou de loin lui ont prêté main forte. Nous en garderons donc le meilleur souvenir en attendant le prochain. INCENDIE

Dimanche matin dernier, un malheureux incendie se déclarait à l'étable de M. Rolland Chevrette. En quelques minutes l'étable et la grange attenante n'étaient qu'un brasier ardent. Quelques animaux ont péri dans cet incendie; les bâtiments eux-mêmes sont une perte totale. Nous réitérons à M. et Mme Chevrette notre plus sincère sympathie.

LACORDAIRE
Dimanche dernier, avait lieu

l'assemblée mensuelle du Cercle auquel assistaient une vingtaine de personnes. On discuta de plusieurs problèmes très importants: on parla du Concile, de son application; des jeunes, de leur participation à l'association Lacordaire et des moyens d'attirer plus de membres à nos réunions. Il faut que chaque membre y mette du sien afin de faire avancer le mouvement pour le plus grand bien de la population.

DECES LEFEBVRE

A Ste-Elisabeth le 20 février à l'âge de 71 ans est décédée Mme Albert Lefebvre (Lucienne Joly). Funérailles mercredi au départ des Salons Hermann Joly.

Outre son époux, ses enfants: MM. et Mmes Alban Lefebvre et Elphège Marseille (Hélène) de Ste-Thérèse, Jean-Robert Lefebvre de Montréal, Réal Lefebvre et Armand Lefebvre de Ste-Thérèse, Gaston Forget (Madeleine) de Montréal, Marc Fafard (Gervaise) de St-Henri de Mascouche, Florent Montmigny (Suzanne) de Montréal, Etienne Lefebvre de Ste-Elisabeth; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs. Nos sympathies.

**St-Alphonse
S. M. Odette Ière**



Le Souper canadien de St-Alphonse réunissait quelque 500 convives pour déguster dans l'enthousiasme, ragoût, tourtières, fèves au lard, et un tas d'autres bonnes choses.

Le souper donna occasion au couronnement de notre Reine, Mlle Odette Savard, choisie parmi les charmantes Duchesses de l'année. C'est la Duchesse Monique Gariépy qui eut l'honneur de couronner la Reine et la gentille petite Manon Gariépy d'offrir la gerbe de fleurs traditionnelles offerte par Mme Léa Turgeon, vice-présidente des Loisirs.

La course de skidoo a été sanctionnée par la remise de trophées offerts par MM. Fernand Roy, Julien Loiseau et Normand Roy. D'autres prix en grand nombre ont été offerts à de multiples gagnants.

Avant le souper, Monsieur le Curé adressa la parole pour souligner le bel esprit de cordialité et de bonne entente qui a régné pendant tout le festival. A notre tour, en guise de remerciements, nous prions afin que sa santé lui permette de nous guider encore longtemps de ses bonnes directives.

Au tirage, le prix de présence a été remis à M. Bernard Rivest et c'était un cadran électrique; le prix de \$50.00 a été remis à M. J.-Louis Perreault de Ste-Mélanie et celui de \$25.00 à M. Jean-Guy Déziel du 728 Notre-Dame, Joliette; un autre \$25.00 a été gagné par Mlle Ida du 8999 Chateaubriand, Montréal.

Merci à tous les responsables et à la prochaine pour d'autres intéressantes activités.

L'Expo coûtera \$283 millions. Son financement est partagé entre le Canada (50%), le Québec (37.5%), et Montréal (12.5%).

En moyenne, le père de famille qui visitera l'Exposition aura 40 ans et possèdera un diplôme d'école secondaire.

Environ 10,000,000 de personnes visiteront l'Expo et y passeront en moyenne trois jours.

Fête des malades à St-Michel

(D.N.C.) Le 13 février dernier un groupe de Dames Laïques Franciscaines et Dames de Ste-Anne ont visité comme par les années passées les malades, les vieillards et les enfants infirmes de la paroisse.

"J'étais malade et vous m'avez visité: a dit Jésus".

Chacune a essayé de leur apporter courage, réconfort, espérance et joie.

Quelques dons généreux de personnes charitables ont permis de distribuer un cadeau à chacun.

Mme Ernest Lasalie,
Rédactrice

le carnaval. Mlle Carole Benoit a été élue Reine de l'école. Mesdemoiselles Claudette Neveu et Francine Tardif ont obtenu le rang de "Duchesses".

Félicitations à ces trois jeunes méritantes. Nous remercions MM. Forest et Bélisle des Caisses Populaires qui nous ont servi un film magnifique et nous ont encouragés par de nombreux prix en argent.

Un dernier merci à tous les parents venus applaudir et féliciter leurs enfants. Le clou de la fête fut une chaude partie de ballon-balai.

Puisse cette petite école vivre encore longtemps.

**MARIAGE
PROVOST-LAVALLEE**

Le 12 février, M. Léo Provost, fils de M. Isidore Provost de St-Michel des Saints à Mlle Francine Lavallée, fille de feu M. et Mme Gustave Lavallée (Flore Gilbert).

Meilleurs vœux!

**UCFR en marche
à Ste-Elisabeth**

Encore une fois, malgré le mauvais temps, la réunion mensuelle de mercredi dernier réunissait la plus grande partie des membres. La cité des jeunes était le sujet social à l'étude et toutes ont apporté leur enthousiasme dans le débat de cette question. Quelques ouvrages exécutés à la maison ont été présentés: plusieurs tabliers confectionnés avec des restes de tissu et agencés harmonieusement, décorés de quelques traits de fantaisie ou encore brodés à la machine ont émerveillé l'assistance. Nos dames possèdent de véritables dons de création. Pour ce qui est de l'art culinaire, nos cordons bleus ont échangé plusieurs recettes de mets

**L'abbé Donat Houle
est décédé à St-Lin**

Onze jours après son confrère, le curé de Lavaltrie M. Donat Héneault, son cousin d'ailleurs, décédait mardi matin le 22 février l'abbé Donat Houle, aumônier du foyer des Soeurs de la Providence à St-Lin. M. Houle avait été souffrant, il y a quelques années et avait laissé sa cure de St-Paul pour devenir aumônier à St-Lin, après plusieurs semaines de repos.

août 1964, il remit sa cure à Mgr l'administrateur et devint aumônier du foyer de St-Lin.

Le défunt était le frère de l'abbé Alphonse Houle, de la Maison Champagnon et de la R. S. Donat-Alphonse, des Soeurs de la Providence; le beau-frère de Mme Philippe Houle de Ste-Elisabeth. Il laisse dans le deuil ses cousins: Mgr Omer Bonin, p.d., à sa retraite, M. l'abbé Azellus Houle, à sa retraite, M. l'abbé Léo Héneault, curé à St-Roch, M. l'abbé Emilien Houle, de l'Evêché, l'abbé Pierre Houle, vicaire à St-Jacques et l'abbé Marcel Houle.

Si nous voulions dire un mot d'éloge, nous dirions sans crainte que M. Donat Houle était un digne prêtre, très bon de caractère, très estimé partout où il passait. Dans les paroisses où il a travaillé et chez ses confrères il ne laisse que d'agréables souvenirs.

La dépouille mortelle est exposée au Salon Garceau de Joliette, rue Manseau. Jeudi à 3 h. il y aura translation des restes du salon à la cathédrale où les funérailles auront lieu vendredi le 25 février à 10 h. L'inhumation se fera dans le lot des prêtres au cimetière de Joliette.



Joseph-Donat Houle est né à Ste-Elisabeth le 7 septembre 1900 du mariage de Aristide Houle et de Georgiana Houle. Après ses études au Séminaire de Joliette (1916-23) et au Grand Séminaire de Montréal (1923-27), il fut ordonné prêtre le 11 juin 1927 en la cathédrale de Joliette par Mgr G. Forbes. Après une année au Séminaire, il était nommé vicaire de St-Damien (1928-32), puis de St-Gabriel-de-Brandon (1932-54). Il fut ensuite curé de St-Joachim-la-Plaine durant six ans et fin février 1958 il était nommé curé de St-Paul de Joliette. En



**ST-IGNACE-DU-LAC
UNE REINE A L'ECOLE
CENTRALE**

Pour la première fois de son histoire l'école St-Ignace a fêté

René St-Georges,
Chef pompier

VENTE DE CHAPEAUX Prêt à Porter

- FOURNITURES DE CHAPEAUX • PAILLE TISSU • TUQUES DE PAILLE • CAPELINES
- PAILLE A LA VERGE • RUBAN CORDE ET VELOURS • VOILETTES • WILLOW • BUCKRAM
- FORMES • FLEURS

JULIETTE PRODUITS DE BEAUTE

60 NORD, PLACE BOURGET

JOLIETTE

TEL. 756-8475

Le ski Intercollégiale

L'équipe du Séminaire en première

Par une température polaire, et c'est pas peu dire, au-dessous de -20 degrés, ce fut une véritable démonstration de courage et d'adresse.

Chez les collèves féminins, l'équipe du Séminaire de Joliette, habilement menée par Marie-Claude Frenette qui a terminé première dans la classe "A", a accumulé 24 points comparativement à Grasset 7, et Loyola 5, Pauline Lefort du Grasset fut première dans la classe "B"; Suzanne Joly, une recrue très prometteuse a terminé deuxième dans cette même classe. Dans la classe "C", c'est Rauni Smidt du Loyola qui fut lère.

Dans le groupe masculin plus imposant celui-là, six collèves étaient représentés soit Grasset, Rigaud, L'Assomption, St-Paul, Loyola et Joliette. Mais l'équipe "Serpent" était certainement au plus grand de sa forme car el-

le s'est mérité 28 points comparativement à 21 pour les 5 autres collèves réunis.

Hugues Boisvert du Séminaire a mené le bal chez les siens en réalisant le meilleur temps de la journée pour le combiné: 75.15. Michel Pouliot un autre joliettain termina deuxième avec un temps combiné de 82.85 pour la classe "A". Dans les classe "B" et "C", Loyola College a fait valoir ses talents remportant les premières places de ces deux classes. Félicitations à Loyola. Loyola le seul collève d'expression anglaise a fait preuve d'une grande gentillesse et camaraderie.

Ce fut un incontestable défi avec les éléments de M. le Froid. Tout de même deux autobus partaient du Centre dimanche matin pour se rendre au Mont de Lanaudière à St-Gabriel-de-Brandon.

Parmi les faits saillants, une

chose dont il faut mentionner, la tenacité des officiels car il en fallait joliment. Les tracés de slalom géant étaient signés Yvon Boyer, Yvon est un promoteur du ski ici à Joliette et dimanche dernier il se prêtait encore bénévolement à la cause du ski, merci de la part de tous. Merci également au club de ski Brandon pour avoir gracieusement prêté fanions, téléphone, et une partie des dossards, l'autre partie des dossards était une courtoisie L'Igloo. Après la compétition, au-delà de 80 personnes se donnaient rendez-vous au Château Bellevue pour un souper arrosé de la traditionnelle coupe de vin. Ensuite, il y eut remise des trophées.

Nous remercions M. Roger Roy de la compagnie Coca-Cola de Joliette; il commandait les trophées, il a d'ailleurs lui-même remis le trophée intercollégial au capitaine de l'équipe championne, Joliette en l'occurrence. Nous remercions M. Jean-Marie Roberge, gérant du Centre du Mont de Lanaudière qui nous accueille toujours bras ouverts, il nous a remis de la part de la compagnie Coca-Cola de Berthier 3 trophées. Merci aussi au Frère Henri Michaud, C.S.V. du Sé-

minaire et enfin le dernier mot est pour le Père Jean Livernoche, C.S.V., directeur du Centre de Loisirs Inc. Nous le remercions pour son appui moral ainsi que de ses judicieux conseils au cours de

l'organisation de cette compétition et de la saison entière.

A tous, concurrents officiels, commanditaires, spectateurs et amis, le club Serpent vous dit, à la prochaine.



Hugues Boisvert, capitaine de l'équipe de ski du Séminaire reçoit de M. Roger Roy, le trophée offert par la firme Roy & Frères Joliette Ltée à l'équipe gagnante de la compétition inter-collégiale pendant que le R.P. Jean Livernoche, c.s.v., remet le trophée offert à la meilleure équipe féminine à Marie-Claude Frenette, capitaine.

Club de ski Mont-Trinité St-Michel-des-Saints

Le froid n'effraie pas nos skieurs. Par une température de 30 degrés sous zéro, 20 de nos membres s'adonnaient à leur sport favori, le ski. Même par ce froid sibérien, l'entrain de nos skieurs n'a pas semblé ralentir: saut, slalom, descente directe, atteignant des vitesses assez impressionnantes pour des débutants, quelques exercices acrobatiques par M. Michel Beauhieu, instructeur de ski du Club Igloo de Joliette (que nous avons toujours plaisir à recevoir). Aussi la présence de M. l'abbé Gilles Desrosiers, autrefois vicaire à St-Michel qui a trouvé notre pente excellente et se propose de nous revenir sous peu avec de ses paroissiens.

Enfin, un après-midi intéressant pour le spectateur, ainsi que pour les spectateurs, qui du Chalet de la Montagne, bien au chaud, se disaient: y va tomber, y tombera pas, y va l'avoir, y est rendu en bas...

Plusieurs projets qui nous tiennent à coeur sont en voie de se réaliser parmi ceux-ci: compétition entre les membres du Club.

Excursion dans les Laurentides; Bal à l'huile, etc., etc.

Pour que cette fin de semaine soit complète, il nous manquait la présence de notre Président, estimé de tous, M. Yvon Dufresne, qui pour la première fois de la saison, était retenu à l'extérieur par son travail; nous comptons le revoir bientôt.

Espérons une température plus favorable pour le ski, pour qu'un plus grand nombre de nos membres, ainsi que les visiteurs de l'extérieur puissent s'adonner à leur sport favori sans prendre le risque de se geler... le bout du nez.

Mario Provost, vice-président

5e Concours de rédaction de la Fédération québécoise de la faune

M. J.B.S. Huard, président du Comité d'Education de la Fédération Québécoise de la Faune, annonce pour une cinquième année consécutive, la tenue d'un Concours de Rédaction sur la Conservation de nos ressources en gibier et en poisson. Le Concours commencera le 25 janvier pour se terminer le 25 avril 1966. Tous les écoliers de la province de Québec, ainsi que les membres des Clubs 4-H, des Cercles des Jeunes Naturalistes, des mouvements de Jeunesse Agricole, des Scouts, des Guides et autres organisations de jeunesse sont invités à y participer.

Les textes devront avoir un minimum de 100 mots ou un maximum de 400 mots. Les sujets de rédaction pour ce Concours sont les suivants:

Pour la catégorie de 14 ans et moins:

1. La truite mouchetée

"Dites ce que vous connaissez de la truite mouchetée (Salvelinus fontinalis) qu'on a surnommée la "Reine des Eaux Québécoise"

"De quelle façon pouvez-vous en assurer la survivance dans nos lacs et nos rivières?"

"Si possible, parlez de vos expériences personnelles."

Pour la catégorie de 15 ans et plus:

2. L'esprit sportif dans la chasse et la pêche

"Illustrez au moyen d'exemples comment un jeune pêcheur ou un jeune chasseur peut faire preuve d'esprit sportif au cours de ses excursions de pêche ou de chasse."

34 prix en argent d'une valeur de \$640.00 seront distribués ainsi que deux magnifiques trophées.

Grand prix: Garçon ou Fille: \$100.00 plus un trophée.

Dans chaque catégorie d'âge pour les garçons et pour les filles, différents prix seront attribués aux gagnants.

Premier Prix: \$25.00; 2e Prix: \$15.00; 3e Prix: \$10.00; Mention Honorable: \$5.00.

Les mêmes prix seront attribués aux concurrents de langue anglaise. Les deux trophées offerts par la Fédération sont: le Trophée Gaétan Benoît pour la meilleure rédaction française et le Trophée Sterling Pollock, pour la meilleure rédaction anglaise. Le trophée sera gardé 1 an par l'école que fréquente le gagnant, qui recevra un trophée miniature pour lui-même. Un cadeau souvenir sera donné au professeur de chaque élève gagnant.

INVITATION A TOUS LES ETUDIANTS ET ETUDIANTES



Les équipes féminine et masculine de ski du Séminaire de Joliette qui ont balayé, en fin de semaine dernière, les championnats intercollégiaux. Une "serpent" d'équipe.

BANQUETS - RECEPTIONS

Fiancés

Futurs mariés

Mouvements paroissiaux

Réunions sociales

Anniversaires

Clubs sociaux



A VOTRE DOMICILE, SALLE PAROISSIALE OU TOUT AUTRE ENDROIT A JOLIETTE OU PARTOUT A TRAVERS LE DIOCESE

50 - 100 - 500 repas ou davantage

SEULEMENT LE POULET ET LA SAUCE OU LE REPAS COMPLET

JOLIETTE BAR-B-Q INC. VOUS SERVIRA UN

"Délicieux Bar-B-Q chaud et cuit à point"

Un personnel expérimenté et une organisation moderne est votre garantie de satisfaction.

Faites vos réservations dès maintenant en communiquant avec le gérant M. Mario Benny

Joliette Bar-B-Q Inc.

117 nord, rue St-Charles

Tél. 756-1044

Eliminatoires de la Laurentides Junior

Ste-Julienne et Crabtree surprennent

Les clubs Ste-Julienne et Crabtree sont en train de causer des surprises dans les éliminatoires de fin de saison de la Ligue Laurentides. Le Ste-Julienne a remporté deux victoires sur les Bisons-Kiwanis, classés en deuxième place, et la série pourrait bien se terminer abruptement jeudi soir, à 7 h. 30, quand les deux clubs se rencontreront pour la troisième fois. Vainqueur par 11 à 9 à la première, le Ste-Julienne a triomphé 4 à 3 à la deuxième, dimanche après-midi.

Les Castors de Crabtree ont gagné deux fois contre le Séminaire aux comptes de 5 à 2 et de 4 à 2. La troisième joute a lieu jeudi à 9 h. 30.

Dans la série "A", de 4 de 7, le Christ-Roi a nivelé les chances en l'emportant 7 à 6 contre les Jets de St-Paul-l'Ermitte.

CRABTREE 5,
SEMINAIRE 2

Roch Lasalle était derrière le banc des Castors de Crabtree pour cette première joute. Ses hommes ont pratiqué un jeu de position remarquable et une mise en échec robuste pour ne jamais laisser le temps aux Collégiens de s'organiser.

Dans le but de réduire le déficit encouru par la Ligue au cours de la saison les joueurs des huit équipes solliciteront la générosité des amateurs de hockey qui ont suivi les activités de la Ligue Laurentide.

On offrira des billets de souscription à 25 cents pour gagner une montre d'une valeur de \$100.

Réjean Pauzé, un excellent prospect pour notre sport national, a marqué deux buts et a fourni une passe pour conduire l'attaque des vainqueurs. Claude Lepage a aussi marqué deux buts et Maurice Lapointe a réussi l'autre.

Michel Roy et Michel Forest ont compté pour le Séminaire.

Sam Taylor, éclairer des Canadiens de la L.N.H., assistait à la joute en fonctions officielles.

CHRIST-ROI 7,
ST-PAUL-L'ERMITE 6

Un but de Donald Richard, son troisième de la rencontre, à 56 secondes de la fin de la partie, a donné une victoire de 7 à 6 aux Loisirs Christ-Roi sur les Jets de St-Paul-l'Ermitte, pour égaler la série de 4 de 7. Christ-Roi a perdu la première joute par défaut.

Robert Ducharme, Yves Ricard, Alain Richard et Yves Asselin ont été les autres compteurs du club de Joliette.

Les buts des Jets ont été comptés par Raymond Benoit et Réal Goyette, deux chacun, Réal Bérard et Mario Pauzé. Les perdants ont effectué un ralliement sensationnel de quatre buts en troisième période.

BISONS-KIWANIS 3,
STE-JULIENNE 4

Allain Tinkler et Guy Varin ont marqué 2 buts chacun pour assurer une deuxième victoire consécutive au Ste-Julienne dimanche dernier, dans la série 3 de 5 que se disputent les deux clubs. Plus de 500 personnes ont assisté à cette joute exaltante.

Serge Simard a également marqué deux buts pour les Bisons, le troisième allant à Alban Ladouceur.

La joute a été rude et l'arbitre Claude Majeau a imposé 13 punitions dont 7 aux perdants.

SEMINAIRE 2,
CRABTREE 4

A la deuxième joute, le Richelieu-Crabtree a imposé un deuxième revers de 4 à 2 aux collégiens de Luc Lacharité. Jean Gaudet a marqué deux buts; Serge Boulard et Roger Lapointe ont ensuite assuré la victoire de leur club.

Maurice Piette a réussi les deux buts du Séminaire.

JEUDI, 24 FEVRIER:

7 h. 30 p.m.: Ste-Julienne vs Kiwanis. Quart de finale 3 de 5; Ste-Julienne mène 2 à 0.

9 h. 30 p.m.: Crabtree vs Séminaire. Quart de finale 3 de 5; Crabtree mène 2 à 0.

Si ces deux séries se terminent jeudi soir, Crabtree et Ste-Julienne se rencontreront dimanche après-midi à 3 h. 30 dans la semi-finale B, de 3 de 5, immédiatement après la troisième joute entre les Jets de St-Paul-l'Ermitte et les Loisirs Christ-Roi qui débutera à 1 h. 30.

La gymnastique sur appareils,
le samedi, au Centre de Loisirs

Cette semaine, nous sommes heureux de vous faire visiter le coin des appareils.

—Que sont-ils?

Il y a pour toi, jeune qui viens au Centre un cheval allemand, des anneaux, la trampoline, les barres asymétriques ou parallèles et plusieurs matelas; comme tu vois, il y en a pour tous les goûts.

—Comment les pratiquer?

Tu n'as qu'à venir au Centre, et tu verras qu'il y a un moniteur spécialisé pour chaque appareil (spécialis — entendons-nous).

La trampoline:

elle te permet un mouvement continu de tous tes muscles et force à bien respirer. C'est très bon pour tout le système. Le cheval allemand:

Tu apprendras comment faire le saut de la nuque, "le hand-spring", le saut de poitrine et plusieurs autres mouvements que tu seras fier d'avoir réussis: Les anneaux:

Ils te demandent beaucoup de force et permettent d'en acquérir aussi. Tu apprendras des mouvements d'équilibre de toutes sortes.

Les barres asymétriques ou parallèles:

Sur cet appareil tu acquerras la souplesse dans tes mouvements. Il faut avoir du style et faire beaucoup de maîtrise de soi et de vouloir puis le style c'est difficile mais gracieux.

Les matelas:

Les moniteurs seront enchan-

Baseball

La Ligue Rurale inaugure
sa saison 1966 le 1er mai

Les 22 clubs de la Ligue Rurale de baseball, le plus vieux circuit amateur du Québec, se mettront en branle le dimanche 1er mai, si Dame Température le permet. Le retour des Castors de Crabtree, après une année d'inactivité, permettra à la section Ouest du circuit d'opérer à huit clubs, soit: St-Alexis des Monts, Louiseville, Ste-Ursule, St-Justin, Maskinongé, Yamachiche, St-Gabriel de Brandon et Crabtree.

La section Est comprend 6 clubs et la section Centre groupe 8 équipes.

Les sections Ouest et Centre, du fait qu'elles sont de 8 clubs joueront 14 parties et 6 clubs feront partie des séries éliminatoires tandis que la section Est qui est de 6 clubs aura une cédule de 15 parties et seulement 4 clubs pourront se classer pour les séries de fin de saison.

La joute d'étoiles 1966 sera présentée dans la section Ouest. L'endroit exact n'est pas encore déterminé mais il semble que ce sera le stade de Louiseville, certainement l'endroit idéal.

tés de te montrer tout ce que tu peux faire sur un matelas de gymnastique. Tu pourras avec un peu d'adresse le pratiquer ensuite à la maison chez toi.

Tu le vois, toi jeune sportif, athlète de demain, toutes les possibilités que t'offre le Centre de Loisirs. Les appareils ce n'est pas facile, mais quand tu as appris, sois fier de pouvoir en pratiquer souvent. Si tu n'as pas commencé déjà, viens vite nous visiter au centre et si tu es déjà venu, reviens souvent. Demain les sports compteront sur toi.

L'orgueil ne produit que des querelles, mais la sagesse est avec ceux qui se laissent conseiller. (Prov. 13, 10) (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

SALON DE
COIFFURE

Tél: 756-8475

3 coiffeuses d'expérience
à votre service pour

- PERMANENTE
- MISE EN PLI
- ONDULATION
- TEINTURE

Spécialité: entretien
DE PERRUQUES ET POSTICHESNous vendons
aussi postiches100% cheveux
naturels
1ère qualité

Tout pour la coiffure

- TEINTURES
- PERMANENTES
- SHAMPOINGS
- SPRAY NET
- TRAITEMENTS

DANS LES MARQUES LES PLUS REPUTÉES

OREAL DE PARIS — RAYETTE — ROUX — OZON
CLAIROL — CAPILO — GARNIER — BRECK
FRENCH FORMULA — INVITATION — MODELING
KIRO COLD — MILK BATH — CORONET — VO 5
ETC.

Aussi ligne complète des produits "Avon"

60 N. Place Bourget

produits de
BeautéLA
CROIX-ROUGE
TOUJOURS PRÊTE
À AIDER

Ligue de ballon-balai Joliette

Les Pionniers Labatt champions

Les Pionniers Labatt se sont assurés le championnat de la Ligue de ballon-balai de Joliette, en faisant partie nulle 1 à 1 avec les Rapides du Coq Doré. Ghislain Ratelle a tout d'abord ouvert le pointage pour les Pionniers avec l'aide de Normand Lessard et Jean-Claude Gauvreau. Claude Perreault a nivelé le compte sans aide vers la fin de la partie. Cette joute nulle permet aussi aux Rapides du Coq Doré de se tailler une place dans les séries de fin de saison.

Les Pionniers méritent pleinement leurs succès, car ils ont travaillé sans relâche toute la saison pour décrocher la première position du circuit. Marcel Bouchard a su transmettre à ses joueurs tous les bons conseils qui ont permis aux champions de faire honneur à leur titre. Félicitations aux nouveaux champions de la Ligue de ballon balai de Joliette.

C'était la seule joute officielle présentée dans les cadres de la ligue, des difficultés ayant obligé la direction de contremander les deux autres parties.

Hockey Astronautes 3 Eperviers 5

Dimanche le 20 février, les Astronautes du Christ-Roi ont eu l'honneur de rencontrer les Eperviers de Ste-Elisabeth. En arrivant dans cette localité, les Astronautes admettent qu'en voyant la force herculienne de leur adversaire, ils prennent crainte, mais braves comme toujours, ils les affrontent espérant les vaincre. Quoique à certains moments le jeu est un peu rude d'un côté comme de l'autre, les Eperviers remportent la partie au compte de 5 à 3. Les Astronautes apprécient grandement l'amabilité et l'esprit sportif des Eperviers. Comme preuve de leur sincérité, les Astronautes invitent les Eperviers à venir jouer sur leur glace, dimanche le 27, à 2 h. Tous acquiescent à la proposition.

Bravo les Eperviers pour votre victoire et à dimanche prochain. Vous êtes les bienvenus chez nous.

Le capitaine des Astronautes

Félicitations

Depuis six mois, deux hommes ont travaillé bien souvent dans l'ombre. Depuis six longs mois, ils ont préparé ce qui allait devenir l'événement sportif le plus goûté, le plus intéressant de la région; le tournoi provincial de ballon sur glace.

Ces deux mêmes personnes, ont cherché depuis les trois dernières années à améliorer le tournoi. C'est pourquoi cette année, ils ont apporté du nouveau. En effet, 8 équipes féminines, l'élection d'une Miss Ballon sur Glace, voilà des innovations qui ont ajouté de l'intérêt.

Je crois traduire la pensée de milliers d'admirateurs en les félicitant de ce succès et en les remerciant de nous avoir fourni une autre fin de semaine sportive réussie.

MM. Ratelle et Latulippe vos talents d'organiseurs ne sont plus à discuter: il vous faut continuer.

Guy Chevrette

Quilles

LIGUE DE PATISSERIE CHARLOTTE

Classement:

Pharmacie Farmer	104 pts
Roland Ratelle, boucher	98 pts
Maison Cerar	89 pts
Ted Brouillard, mercerie	81 pts
Bertrand Lefebvre	81 pts
Maurice Tabah	79 pts
Magasin United	73 pts
Bijouterie Lechasseur	67 pts

Plus haut simple de la semaine: Gaby Lavallée, 190; Paulette Ducharme, 162. Plus haut triple de la semaine: Ted Brouillard, 434; Paulette Ducharme, 474.

Plus haut simple de la saison: Gaétan Robitaille, 244; Norman de Karam, 197. Plus haut triple de la saison: Michel Gagné, 502; Noëlla Prud'homme, 510.

Ligue Montcalm

Les Castors remontent en tête

Après les deux rencontres entre St-Jacques et Crabtree qui se partagèrent les honneurs, les Castors de Crabtree ont tout de même repris la tête du classement grâce à une victoire sur le St-Roch. St-Jacques possède une partie sur Crabtree et garde encore d'excellentes chances de s'emparer la tête de la ligue, chaque club ayant encore quelques parties à disputer.

Les activités de la saison régulière prendront fin cette semaine et bien malin qui pourrait définir le classement définitif car seulement quelques points séparent chaque équipe. Une fin de saison mouvementée, enlevante au possible est à prévoir et cela jusqu'au dernier match.

Chez les compteurs Jacques Amyot du Crabtree mène avec 15 francs buts et autant d'assistances. Clément Martel mène chez les passeurs avec 19.

CLASSEMENT

	G	P	N	T
Crabtree	10	3	1	21
St-Jacques	9	3	1	19
St-Liguori	7	4	1	15
Rawdon	4	5	3	11
St-Roch	3	9	2	8
St-Esprit	1	10	2	4

COMPTEURS

	B	A	T	
Jacques Amyot	15	15	30	
J. Sincery	13	16	29	
Clément Martel	9	19	28	
Gaston Marsolais		14	12	26
Pierre Lajeunesse		8	14	22
Jean Gagnon		7	14	21

"Etre homme, c'est sentir, en posant sa pierre, que l'on contribue à bâtir le monde". Cette pensée est tirée d'une oeuvre de Saint-Exupéry, "Terre des Hommes", dont le titre sert de thème à l'Expo.

Le département de l'Expo qui s'occupera d'hébergement est Logexpo. Aux périodes de pointe, il y aura 100,000 personnes qui chercheront à se loger pour la nuit dans la région de Montréal.

Il y aura 250 hôtesses bilingues pour guider les visiteurs de l'Expo. Nombre d'entre elles parleront trois ou quatre langues.

L'Expo coïncidera avec le 325e anniversaire de la fondation de Montréal, deuxième ville française du monde.

L'emplacement de l'Expo a trois milles et demi de long.



BONSPIEL FEMININ A LA RONDE

Six équipes féminines de curling ont participé, de vendredi à dimanche, à un bonspiel à la ronde commandité par la Maison d'Escompte de Joliette. Les curleuses ont mis beaucoup d'entrain et de combativité à la compétition pour finalement voir les équipes suivantes se classer dans l'ordre: Rita Lévesque, Mimi Gendron, Lina Grondin.

A la remise des prix on remarquait M. Alfred Zaien, de la Maison d'Escompte, Mlle Rita Lévesque, Mme Colette Bourgeois, Mme Jeanne Deslauriers, Mlle Ghyslaine Brunelle et M. Denis Malo, aussi de la Maison d'Escompte. Toutes les participantes ont reçu un prix.

Hockey mineur

LIGUE PEE WEE

Mardi, 15 février
Braves 4
Castors 0
René Dauphin, 2 buts une passe; Jacques Marcil et Pierre Lalle.

Mercredi, 16 février
As 3
Bombardiers 1
Pour les As, André Goulet, Grégoire Belleville et Gino Tessier ont compté. Pierre Ste-Marie a réussi le but des Bombardiers.

Samedi, 18 février
Castors 1
As 0
Michel Blouin a marqué l'unique but du match.
Bombardiers 3
Braves 1
Laurent Ladouceur a marqué deux buts et Richard Lefebvre l'autre. Daniel Ducharme, deux passes.

LIGUE BANTAM

Mardi soir, 15 février
Marquis 2
Eperviers 1
Luc Forget et Robert Trudeau ont été les compteurs des Marquis; Jean Guilbeault a compté pour les Eperviers.

Mercredi, 16 février
Carillons 5
Eperviers 2
Noël Laroche, 2 buts, Serge Roch, Jacques Camirand, Yves Roch ont compté pour les vainqueurs. Vincent Ethier et Pierre Ducharme ont marqué pour Eperviers.

Samedi, 18 février
Ducs 5
Marquis 0
Michel Charette a obtenu deux buts et deux passes; Yvon Bélanger, 2 buts; René Lefrançois, un but; André Perreault, 2 passes.

Carillon 4
Eperviers 2
Serge Roch a marqué trois buts et une passe; Jacques Camirand a marqué l'autre but.
Pierre Ducharme a compté les deux buts des perdants.

LIGUE MIDGET

Mercredi, 16 février
Tigres 3
Bombardiers 1
Gaston Allard a réussi deux buts; Daniel Olivier, un but et 2 passes; Normand Lapointe, 2 passes.

Pierre Durand a évité le blanchissage aux perdants.

Samedi, 18 février
Tigres 6
Bombardiers 1
Daniel Olivier, un tour du chapeau et une passe. Normand Lapointe, un but 2 passes; Gaston Allard et Marius Baril.
Claude Jodoin a compté sans aide pour les perdants.

Vampires 6
Lions 3
Ronald Demers, le meilleur compteur du circuit, a réussi 2 buts et 3 passes; Philippe Bildeau, 2 buts et une passe; Michel Cuerrier, un but et 4 passes.
Claude Charette a réussi le truc du chapeau pour les Lions.

LIGUE JUVENILE

St-Jean-Baptiste 3
As 2
René Thiffault, 2 buts, et Normand Bastien, un but, pour St-Jean-Baptiste.

Pour les As, Luc Venne et Robert Prud'homme.
As 6
Royaux 2
Luc Venne, un tour du chapeau; Pierre Malo, Jacques Forget, Michel Perreault, ont compté pour les As.

Yves Laporte et Luc Lévesque pour les Royaux.

SKI - CARNAVAL - FEVRIER





Georges Roy, de Fernand Roy Inc., remet un trophée Molson à Paul Forest, le gagnant de la classe ouverte aux cours d'autos-neige de dimanche dernier au Centre Bosco. On remarque sur la photo, le sportsman Normand Roy.



Claude Ducharme, Georges Roy, remettant un trophée Molson à Léon Ducharme, deuxième dans la classe ouverte et premier dans la course des motoski, et Guy Sauvageau, du Service de la Récréation.

Campagne le 15 mars pour l'Ambulance Saint-Jean

La brigade ambulancière St-Jean désire remercier sincèrement le Studio Hétu, pour la magnifique soirée récréative au profit des brigades ambulancières de Joliette. Cette soirée fut l'oeuvre de son employé M. Jean-Claude Bonin et de Mme Renée Bonin qui lui apporte une aide précieuse. A ceux-ci nous offrons nos plus entières félicitations et remerciements, pour leur réussite. Par la même occasion nous désirons remercier les commerçants suivants: le restaurant Lion d'Or et Kambo, les Ameublements Lionel Crépeau, les quincailleries Louis Desrochers et Desrochers et Wodon et la bijouterie Opera Diamond, qui ont donné des prix de présences à cette soirée. Les ambulanciers remercient la Sûreté municipale et le Cap. Marcel Latendresse, pour l'intéressante démonstration, fait lors d'une réunion de pratiques, avec leur appareil resuscitateur. M. Latendresse nous démontra l'utilité et le fonctionnement de

cette machine. Ce qu'il fit avec adresse et clairement. Les ambulanciers virent l'utilité d'une telle machine et de ce moment aimeraient bien en posséder une, mais leur enthousiasme se refroidit lorsqu'ils en apprirent le coût. Ne sait-on jamais avec la

campagne de souscription qui débutera le 15 mars, les gens feront peut-être un effort, ce qui nous permettra d'envisager l'achat d'une telle machine ou quelque chose de semblable enfin nous l'espérons!

Dans nos remerciements, nous ne voulons pas oublier tous les ambulanciers et ambulancières, qui se sont relevés sans arrêt durant tout le temps du tournoi de ballon-balai. Merci pour votre collaboration ainsi qu'à l'officier

La brigade, tél. 756-1242

Il y aura à l'Expo une centaine de restaurants capables de servir en même temps 23,000 personnes assises. Les repas coûteront de \$1 à \$5.



TEL. 835-2525

Examen de la vue

Dr Germain Lefebvre, O.D.

Optométriste

LES SAMEDI ET DIMANCHE APRES-MIDI

17. rue St-Gabriel

St-Gabriel de Brandon

Courses d'autos-neige au Centre Bosco

P. Forest grand champion

Paul Forest a remporté les honneurs de la classe ouverte et du slalom pour se classer grand champion des courses d'autos-neige. Le champion pilotait un ski-doo Bombardier.

Gilles Durand a remporté le cross-country devant Claude Ducharme par une seconde.

Tous les gagnants ont été récompensés par des trophées offerts par Fernand "Molson" Roy Inc., Léon Ducharme, agent de Moto-ski, Normand Roy, représentant de ski-doo Bombardier, Roger Goulet Inc., Blais et Fils, représentants de Snow-Cruiser. Voici le résultat des diverses épreuves:

Classe ouverte

1. Paul Forest (ski-doo Bombardier) 2 m. 12 s.

2. Léon Ducharme (Moto-ski) 2 m. 16 s.

Slalom

1. Paul Forest (ski-doo Bombardier) 29 s.

2. Richard Roy (ski-doo Bombardier) 30,5 s.

3. Pierre Lamarre (Snow-Cruiser) 33 s.

Cross-Country

1. Gilles Durand (ski-doo Bombardier) 2 m. 34 s.

2. Claude Ducharme (Moto-ski) 2 m. 35 s.

Courses spéciales

Moto-ski: 1. Léon Ducharme 2 m. 45 s. \$25. don L. Ducharme Moto-ski. 2. Gilles Bérard 3 m. 2 s. \$15. don de L. Ducharme Moto-ski.

Ski-doo 14 forces: 1. Raymond Roy 2 m. 10 s. Housse de ski-doo don de Normand Roy Marine. 2. Paul Forest 2 m. 32 s. Set à dépecer don de Normand Roy Marine. 3. Richard Roy 2 m. 54 s. Courroie de ski-doo don de Normand Roy Marine.

Ski-doo 10 1/2 forces: 1. B. Gingras 2 m. 58 s. 1 caisse d'huile Castrol don de Normand Roy Marine.

Snow-Cruiser: 1. Pierre Lamarre 3 m. 10s. Trophée don de Roger Goulet. 2. André Ducharme 3 m. 16 s. Trophée don de Blais et Fils.

La remise des prix eut lieu immédiatement après la course au Club de golf où un magnifique souper fut servi aux partici-

pants et l'on remarquait la présence de concurrents qui arrivaient de la course de St-Jacques qui avait lieu également dimanche après-midi. Le chef Gaston avait préparé un succulent repas que tous dégustèrent avec appétit et la remise des prix fut faite par les donateurs et le commanditaire Fernand Roy Inc était représenté par M. Georges Roy.

Le service de la récréation de la cité de Joliette qui avait organisé cette compétition avec la collaboration des commanditaires était représenté par son directeur M. Paul Gendron ainsi que le surintendant du service M. Guy Sauvageau. L'unité mobile du service était sur les lieux pour donner les résultats des courses et selon les dernières nouvelles il se pourrait que Normand Roy et N. Roy Marine Inc. organise une autre course d'ici deux semaines à Joliette. Suivez donc les journaux et la radio pour de plus amples détails sur cette course qui grouperait les meilleurs concurrents venant de Joliette et de l'extérieur.

Tribune libre

"Il vaut mieux prévenir que guérir"

M. Paul Gendron, directeur du Service de la Récréation de Joliette, a, la semaine dernière, critiqué par la voix des journaux locaux, ceux qui ont consommé des breuvages alcooliques à l'arena lors du tournoi provincial de ballon-balai. Il est vrai que tout ceci est répugnant; cette beuverie a terni notre réputation de citoyens Joliettains.

Jusqu'à-là, j'approuve entièrement M. Gendron. Mais je me révolte à l'idée qu'il blâme les organisateurs du tournoi. M. Gendron n'a certainement pas fait l'examen de conscience requis avant de ternir le magnifique travail des responsables du tournoi.

Les organisateurs de ce grand événement se sont dévoués corps et âme depuis des mois et des mois pour attirer le regard des sportifs vers Joliette. Ils n'ont pas compté les heures incalculables qu'ils durent sacrifier pour réussir ce fameux tour de force. La population de Joliette doit se réjouir de posséder dans ses rangs des citoyens qui n'ont pas peur de se dépenser pour rehausser le nom de Joliette par toute la Province au point de vue sportif.

Mais non, aussitôt que quelqu'un fait un bon coup, son voisin se dépêche pour venir ternir le travail accompli. A qui appartient l'arna? aux citoyens d'accord. Mais qui a la charge de voir au bon fonctionnement à l'intérieur si ce n'est les autorités civiles, y compris le Service de la Récréation. C'était donc à eux de voir à ce qu'il n'entre pas de boisson dans l'arena. De plus, les premiers ils devraient donner l'exemple. Car j'ai vu de mes deux yeux vu, certains gens de l'autorité municipale enfreindre le règlement qui défend de prendre un coup dans l'arena. Un échevin et un constable, non en devoir, ont consommé des boissons alcooliques lors de ce tournoi. Où va-t-on si l'autorité n'observe pas la loi?

Et les constables, combien de gens ont-ils sortis parce qu'ils buvaient de la bière ou d'autres spiritueux? Un constable était-ce suffisant pour faire maintenir l'ordre à quelque douze mille personnes qui ont circulé durant toute la durée du tournoi. Où étaient les affiches qui in-

terdisent de prendre un coup dans l'arena? De plus les autorités civiles n'en étaient pas à leur première expérience du genre puisque l'an passé nous avons eu un tournoi de ballon-balai, et on y buvait de la bière en abondance. On devait s'attendre à ce qu'on en prenne encore cette année. Mais l'autorité civile n'a pas jugé bon de remédier à cela. Mais au lieu de prendre ses responsabilités l'autorité municipale, le service de la récréation, la force éconostabulaire jugèrent bon de dormir sur leurs lauriers durant toute la durée de ce déploiement sportif et de se réveiller après pour jeter le blâme sur les épaules des organisateurs de ce tournoi provincial de ballon-balai.

Le service de la Récréation serait-il jaloux de la réussite du tournoi, n'aimerait-il pas mieux que ce tournoi fût organisé par eux? Il n'en tenait qu'à eux de commencer les premiers à l'organiser il y a trois ans. Mais il est vrai qu'à ce temps, les autorités civiles ne considéraient pas le ballon-balai comme un sport. Même si à leurs yeux, ce n'est pas un sport, la population a grandement approuvé ce sport puisque 12,600 person-

nes crurent bon de se déplacer pour venir assister aux joutes.

Les citoyens de Joliette ne paient pas M. Gendron seulement pour critiquer, qu'il en organise des activités dans le domaine du sport. Mais non les vrais sportifs s'organisent pour que le monde du sport soit en évidence dans notre cité et le directeur de la récréation s'en occupe seulement pour chialer. Si tous les bénévoles se croisaient les bras pour regarder agir le Service de la Récréation aurions-nous du ballon-balai, du hockey et de la fastball en aussi grande abondance dans notre ville. Permettez-nous d'en douter...

Vous me direz peut-être que ces quelques lignes ne sont que du chialage et de l'enfantillage. Peut-être, mais nous tenions à faire connaître notre opinion au grand public. Tout ce qui est écrit plus haut fut rédigé du propre chef de ceux qui signent plus bas. Les organisateurs n'ont fait aucune pression auprès de nous pour nous inciter à écrire ces mots, ils seront les premiers surpris à lire l'article. Nous espérons que la direction du Journal publiera en entier notre façon de penser envers les accusations injustes de M. Gendron.

Ceci n'a rien à voir non plus avec la ligue de ballon-balai du lundi soir. Nous parlons en tant que citoyens.

Deux vrais fervents du ballon-balai.

Michel Héroux,
Réjean Perreault

Championnat junior de ski du 24 au 27 février

Québec — Quelque 125 des meilleurs skieurs de catégorie junior du pays convergent présentement vers la ville de Québec, afin d'y participer à la 15e reprise annuelle des championnats de ski junior du Canada, du 24 au 27 février.

Les épreuves seront disputées sur les pentes du mont Stoneham, pour les disciplines alpines, et au lac Beauport, pour les disciplines nordiques. Douze trophées Pepsi-Cola, individuels ou d'équipe, seront alors à l'enjeu.

La course de fond sera présentée au lac Beauport, jeudi matin, journée d'ouverture, puis garçons et filles, âgés de 18 ans et moins, se transporteront à Stoneham, où seront présentées, de jeudi après-midi au samedi inclusivement, les épreu-

ves de slalom et de descente. Le tournoi prendra fin dimanche avant-midi, au lac Beauport, avec les épreuves de saut.

Au groupe de 125 garçons et filles, choisis, officiellement comme représentants provinciaux, viendront s'adjoindre une cinquantaine d'autres jeunes, inscrits à titre individuel.

Le comité d'organisation des épreuves est sous la direction de M.M. Marc Blondeau, président du club de ski Stoneham, et Walter Moisan, et sous la coordination de M. Robert Poirier, de Québec, vice-président provincial de l'A.S.A.C.

Les visiteurs de l'Expo seront protégés par 1,200 gendarmes, 100 pompiers et 4 postes de soins médicaux.



Ginette Ravel — une interprète populaire

De toutes nos chanteuses canadiennes, Ginette Ravel est sûrement l'une de celles qui ont connu l'ascension la plus rapide, la popularité la plus grande, la carrière la plus stable et la plus heureuse. Avec son talent, sa détermination, elle avait tout pour aller loin.

Ginette Ravel a débuté en 1959 à la Cave. En trois semaines, elle a fait accourir tout le milieu: journalistes, réalisateurs, disc-jockeys, qui venaient de découvrir enfin une chanteuse qui avait du cran, du caractère et de la personnalité. Depuis sept ans, l'interprète la "plus prometteuse" d'alors a présenté son tour de chant sur toutes les scènes de la province. Tous les publics lui ont réservé le même chaleu-

reux accueil, celui des boîtes à chansons, des cabarets ou des salles de concert. Il est vrai que Ginette donne un des meilleurs tours de chant qu'il vous soit donné d'entendre.

On dit que le succès vient de préférence à ceux qui lui tournent un peu le dos, à ceux qui ne lui font pas trop la cour. Ginette Ravel ne choisit jamais ses chansons en fonction du nombre de gens à qui elles vont plaire. Elle les choisit parce qu'elle les aime d'abord, parce que ces refrains collent à sa personnalité, et puis sa présence, sa voix profonde, l'intensité dramatique de son interprétation, font le reste, c'est-à-dire fascinent le spectateur et commandent le silence le plus absolu. Elle sera à Joliette le 13 mars.

Qui sera couronnée "Etoile des Neiges" ?

Comme par les années passées, une grande soirée marquera le choix d'une reine des reines, samedi soir le 5 mars, au restaurant Kambo, de Joliette.

Les invitées d'honneur à cette soirée sont toutes les reines de carnaval récemment élues dans la région de Joliette, et l'on choisit parmi elles celle qui portera le titre de "Etoiles des Neiges". Les profits de cette soirée sont versés au fonds des Prêts étudiants de la Société des Artisans, locale 856.

A cette date, les reines suivantes ont accepté de concourir au titre convoité d'Etoile des Neiges: Claudette Roberge, Joliette; Madeleine Ménard, St-Félix; Lucie Brien, Crabtree Mills; Thérèse Chapeleau, Lanoraie; Liette Latendresse, St-Esprit; Nicole Bonin, N.-D. des Prairies. "L'Etoile des Neiges" 1966 sera couronnée par Mlle Nicole Beauséjour de Crabtree, qui était la reine "Etoile des Neiges" 65.

Partie de cartes

L'Association Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc auront leur partie de cartes annuelle à la Congrégation Notre-Dame le mercredi, 2 mars, à 8 h.

Il y aura de nombreux prix de présence et un goûter sera servi. Le prix d'admission est de \$1., goûter servi.

On cultive actuellement pour les transplanter sur le terrain de l'Expo 10,000 arbres et un million de verges carrées de tourbe à gazon.

Plus de 70 pays ont annoncé leur participation à l'Expo. On s'attend à un total de 80.

Jusqu'au 31 juillet prochain, les passeports de l'Expo coûteront \$1.80 pour un jour, \$6.50 pour sept jours consécutifs et \$20 pour la saison. Plus tard, les prix augmenteront.

Chasseurs et pêcheurs invités

Les chasseurs et pêcheurs de la région de Joliette, membres ou non de l'Association sont invités à une réunion, à la salle Yvette, boul. Antonio-Barrette, le lundi 14 mars à 8 h.

Il y aura présentation de films intéressants sur la vie au grand air et tirage de prix de présence.

Les organisateurs de l'Association de chasse et pêche seront en mesure de communiquer une surprise aux intéressés dans l'édition de la semaine prochaine.

Johnny Hallyday viendra-t-il à Joliette

Nous vivons tous comme des agités, au rythme d'une permanente accélération. L'heure est à la démistification systématique, la mode au synisme désabusé... bref, notre quotidien manque de plus en plus de charme; c'est le moins qu'on puisse en dire.

C'est pourquoi il est à la fois suspens et rassurant de voir aujourd'hui des personnages hors mesure assumer un destin qui relève plus du conte de fées que la carrière classique.

Vedette à dix-huit ans, star mondiale à vingt, sacré "idole des jeunes" à l'âge où les autres garçons achètent leur première cravate à ramages, JOHNNY HALLYDAY poursuit sa route avec la stabilité imperturbable d'un vaisseau de hauts-bords.

Le voici de retour du service militaire (où, soit dit en passant il a refusé de tirer au flanc pour rester avec ses copains) avec d'excellentes nouvelles chansons où une tendresse sans mièvrerie se fait jour.

Il est certain que SYLVIE n'est pas étrangère à cette heureuse transformation. Johnny, roi des copains a su aussi se montrer (c'était fatal) un époux plein de sentimentalité juvénile.

Grâce à cet exceptionnel amour des deux idoles de la jeunesse le "rock" ajoute à sa vigueur et à son rythme une pointe de romantisme qui lui confère d'authentiques lettres de noblesse.

Malgré son fantastique triomphe, JOHNNY HALLYDAY n'est qu'à l'orée de sa carrière; il ne fait aucun doute qu'il nous réserve encore des surprises considérables et des succès encore plus ahurissants.

A Joliette, les jeunes auront-ils la chance d'applaudir leur idole? Tout le monde le sait JOHNNY doit venir à Montréal, à moins...; plusieurs ont la conviction que JOHNNY pourrait bien se rendre à Joliette, à moins... Donnez votre opinion les jeunes... Etes-vous intéressés à voir JOHNNY en spectacle... Si oui... Criez-le... c'est le temps plus que jamais!

Le 3e tournoi provincial Dow Remerciements

12,598 personnes ont pu constater une fois de plus le tournoi provincial Dow de ballon-balai est l'événement sportif le plus goûté dans notre région.

C'est pourquoi, les organisateurs se font un plaisir de souligner à toute la population, les noms de ceux qui ont contribué d'une façon ou d'une autre à cette grande réussite sportive.

Nos remerciements vont tout d'abord à nul autre que M. Julien Loiseau, agent et distributeur des produits Dow de la région, qui pour une troisième année consécutive, a fait preuve d'une très grande générosité.

Un gros merci va également à M. André Bolduc propriétaire de l'hôtel St-Louis qui fut l'hôte d'un magnifique cocktail d'ouverture de ce tournoi.

Merci à Henri Majeau, le roi de la patate à Frank propriétaire du Coq Doré, Emile Majeau propriétaire du Coq Rapide pour avoir fait don des magnifiques trophées.

Merci à tous ceux qui ont permis l'impression du programme. Merci aux journaux locaux et à CJLM qui ont aidé grandement par leur publicité respective à ce succès.

Enfin, merci à la maison Lionel Crépeau Inc. pour le don d'un magnifique stéréo et aussi, un billet de 50 dollars pour le grand tirage du tournoi. Félicitation à notre première Miss Ballon sur Glace, Mlle Monique Landry, et bon règne. Merci à Mlle Thérèse Landreville et Mme Jacques d'avoir participé au concours des Miss.

En un mot, merci à tous ceux qui de près ou de loin ont collaboré à cette réussite sportive. Naturellement, nos félicitations vont aussi aux deux équipes victorieuses: Don Lanoue et Etoiles de Côte St-aul.

Les organisateurs,
Normand Ratelle et Victor Latulippe

CRABTREE-SPORT

Le Richelieu mène deux victoires à zéro sur le Séminaire

Le Richelieu de Crabtree piloté par l'inimitable Roch Lasalle connaît des triomphes resplendissants. Depuis sept parties que l'instructeur Roch Lasalle est derrière le banc des Juniors le club n'a connu aucune défaite. Dans la première partie éliminatoire, Claude Lepage et Réjean Pauzé ont réussi chacun deux buts et Maurice Lapointe a enfilé le cinquième de son équipe. Dans cette partie le gardien Michel Ricard du Richelieu n'a aloué que deux buts.

Dans la deuxième partie Le Richelieu l'a encore remporté

par un compte de 4 à 2. Les compteurs pour le Richelieu furent Jean Gaudet avec deux buts, Jean devient l'homme-clef du Richelieu employé autant à l'attaque qu'à la défensive. Les autres sont allés à Serge Boulard et Roger Lapointe. Le cerbère Ricard n'a laissé pénétrer que deux buts dont l'un par une maladresse de Réjean Pauzé au milieu de la deuxième période.

Le Richelieu disputera sa 3e partie jeudi le 24 février à compter de 9 h. 30.

Venez encourager vos jeunes joueurs.

Jacques Amyot mène l'attaque des Castors

centres les Castors de Gaston Racette ont remporté deux victoires sur St-Jacques et St-Roch. Le revers encaissé par les Castors fut contre St-Jacques dans un 2e rencontre.

Dans la 1ère partie contre St-Jacques, Clément Martel, André Venne et Denis Rivest furent les compteurs, cette joute se termina par un pointage de 3-1. L'arbitre en chef Etienne Racette, assisté de Michel Ducharme dû imposer quelques punitions. Dans le second match opposé au Comet de St-Roch, Jacques Amyot a mené l'attaque des Castors avec 5 buts, 2 passes; les autres sont allés à Réjean

Pauzé avec 4 filets et 1 passe, René Leblanc avec 2 buts, Jules Buisson et Clément Martel termina le pointage. Martel a donné en plus 3 passes. Cette partie s'est terminée au compte de 13-5.

Dans la troisième joute, les Castors ont eu un manque de coordination dans leurs passes, de précision dans les lancers et cela leur a coûté une défaite dure à encaisser. Cette joute s'est terminée par un compte de 6-3. Les compteurs pour les Castors furent Pierre Venne, Jacques Amyot et André Ducharme dans les dernières secondes de jeux. Les Castors finiront-ils en tête du circuit Léveillé?

Quilles du samedi

Le conseil 4729 des Chevaliers de Colomb de Crabtree a organisé pour tous les jeunes de 8e, 9e et 10e années un avant-midi de quilles "sous la direction de M. Gérard Leblanc" qui a continué son oeuvre de l'an dernier. Tous les garçons et jeunes filles qui ont fait partie d'une de ces équipes tiennent à remercier principalement le conseil 4729 et M. Gérard Leblanc qui a bien voulu se donner encore pour une année. Les huit premières semaines ont été jouées par les garçons et les huit dernières semaines, après les vacances de Noël, ont été données aux jeunes filles.

Voici les résultats de cette li-

gue. Plus haute moyenne:
1. Ghyslaine Lépine 95
2. Francine Thibodeau 93
3. Renelle Lasalle 92
4. Micheline Philibert 87
5. Danielle Granger 80
6. Francine Ratelle 80
Plus haut simple de la semaine et de l'année:
Ghyslaine Lépine avec 144
Plus haut triple de la semaine et de l'année:
Ghyslaine Lépine avec 336
Maintenant voici la position des équipes:
1. Micheline Philibert 29
2. Renelle Lasalle 28
3. Diane Brouillette 19
4. Ghyslaine Lépine 15
5. Francine Thibodeau 10
6. Maryse Lachapelle 4



Il y avait foule dimanche dernier au Centre d'hiver Bosco où l'on admirait, en neige, une réplique de la maquette de l'hôtel de ville, annonçant Joliette-Hiver. La photo donne une idée de la foule se dirigeant vers les pentes pour y pra-

tiquer le ski ou la traîne sauvage ou sur la piste de patinage.

Bienvenue au Centre d'hiver Bosco qui, à quelques minutes du centre de la ville, vous offre la possibilité de pratiquer tous les sports d'hiver.



Au dîner mensuel des assureurs-vie, M. Jean-Paul Morin, qui a présenté le conférencier, M. de Joliette, Guy Bellemare, conférencier, et M. Gilles Rou-

L'éthique doit présider les relations entre fiduciaires et assureurs-vie

Les relations entre les assureurs-vie et les représentants des sociétés de fiducie doivent se faire sous le signe de l'éthique professionnelle; elles doivent n'avoir pour but que de rendre service aux clients et de l'aider à trouver une solution à ces problèmes.

M. Guy Bellemare, agent de relations publiques et directeur du service de l'expansion des affaires à la Société de Fiducie du Québec a exprimé cet avis au dîner mensuel de l'Association des assureurs-vie de Joliette, jeudi dernier au Restaurant Kambo.

La nécessité entre ces deux corps professionnels ne fait pas de doute; il faudrait cependant que chaque groupe, en travaillant ensemble, reste fidèle à l'éthique et ne travaille que dans les cadres de sa compétence propre. Il a suggéré la fondation d'une association de représentants des fiduciaires afin d'établir des normes de travail et un code d'éthique professionnel. Des réunions conjointes avec les assureurs-vie permettraient ensuite de définir, de part et d'autre, le domaine propre à chacun et faciliteraient les relations.

Le conférencier a expliqué le

travail de la Société de fiducie qui doit administrer des successions ou s'occuper d'administration des biens d'autrui pour réaliser les désirs de celui qui a créé la fiducie et établir des relations avec ceux qui en sont les bénéficiaires.

C'est à ce moment que le fiduciaire rencontre souvent l'assureur-vie; sa tâche reste alors de conseiller le client dans une expertise successorale mais sans appuyer directement l'assurance-vie dans la vente d'assurance.

M. Bellemare a été présenté par M. Jean-Paul Morin et remercié par M. Gilles Marchand.

Les coupons d'aide aux cultivateurs ne sont pas transférables

Le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation rappelle aux cultivateurs et aux vendeurs de grains et de moulées que les coupons d'aide du gouvernement ne sont pas transférables.

Les coupons que reçoivent les agriculteurs portent un numéro et sont enregistrés au nom de celui qui les a demandés. Il est interdit de les donner ou de les vendre à un autre.

Plusieurs vendeurs de grains et de moulées font des ventes en de-

hors de leur territoire immédiat en rapport avec la mesure d'assistance fédérale-provinciale pour venir en aide aux agriculteurs.

La direction du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation rappelle que ces vendeurs doivent être en mesure d'identifier l'acheteur qui signe le coupon et le donne en paiement de ses factures. Le vendeur engage sa responsabilité puisqu'il doit lui-même contresigner ce coupon.

2 représentants du Canada à un festival international de télévision catholique

Du 14 au 19 février, se tient à Monte Carlo, la 9e rencontre catholique internationale de télévision sous le haut patronnage de Leurs Altesses le Prince Rainier et la Princesse Grace de Monaco.

Le but de ces rencontres annuelles est de favoriser le développement des programmes religieux pour la télévision en permettant aux participants de connaître la production internationale catholique la plus récente en matière de télévision.

Trois émissions de Radio-Canada et un film de l'Office provincial du Film sont présentés dans le cadre de ce festival.

Les productions de Radio-Canada sont:

1. "Les six ans de Vatican II", une réalisation de Roger Leclerc.

2. "Il s'est fait homme", réalisé par Gilles Brissette, à l'occasion de Noël 1965.

3. "Un homme extraordinaire" de la série "Nos frères les hommes" avec Père Ambroise.

L'Office provincial du Film présente pour sa part un film réalisé pour le ministère de l'Éducation de la province de Québec, avec la collaboration de l'Office catéchistique provincial: "Le Baptême" de la série "Premier pas".

M. Raymond Beaugrand-Champagne, de Radio-Canada, et M. Louis Chabot de l'Office catholique national des techniques de diffusion représentent le Canada à cette manifestation organisée par l'Association catholique internationale pour radio-télévision (U.N.D.A.).

M. Antonio Yanakis aux Communes

Neuf mesures pour aider l'agriculture

Prenant la parole pour la première fois aux Communes, M. Antonio Yanakis, député libéral du comté de Berthier-Maskinongé de Lanaudière, a suggéré neuf mesures destinées à aider les cultivateurs de son comté où les agriculteurs forment 80% de la population: aide plus généreuse à la production et au maintien des prix des produits de la ferme et ouverture de nouveaux marchés pour que le cultivateur puisse atteindre le revenu moyen annuel de \$4.200 qui est celui de l'ouvrier;

subvention étendue à un plus grand nombre de projets d'aménagement dans les régions rurales pauvres grâce à l'ARDA;

encouragement accru aux exposants de bovins; sur ce dernier point, le député a souligné le mouvement lancé par les jeunes éleveurs de bovins pour obtenir l'exposition "B" dans le comté;

encouragement au programme alimentaire mondial par l'achat d'oeufs en poudre par le gouvernement afin de maintenir le prix des oeufs;

élargissement des cadres de l'assurance-chômage pour en faire bénéficier les principaux groupes d'ouvriers agricoles.

Tourisme

Après l'agriculture c'est l'industrie touristique qui joue le plus grand rôle dans l'économie du comté. Le nord des comtés de Berthier et de Maskinongé présentent un panorama idéal à l'estivant. L'auto-route Montréal-Québec placera cette région à 40 minutes de la métropole.

Le gouvernement devra donc prévoir un programme d'aménagement touristique et de subventions aux municipalités désireuses de développer leurs domaines. L'aménagement de parcs, stations estivales, terrains de camping et chemin d'accès aux nombreux lacs de la région procureraient travail et bien-être à des milliers de citoyens qui ne touchent que des revenus saisonniers.

Le crédit à la consommation

M. Yanakis a traité en passant d'un autre problème "qui touche lourdement la population: le crédit à la consommation. L'enquête menée par les Caisses populaires permet de se rendre compte des difficultés énormes de certaines familles qui, en difficultés financières, se sont agrippées à la première perche tendue, les compagnies de finance, qui, faute de lois appropriées, exploitent le consommateur à un point tel qu'il n'en pourra jamais sortir.

"Il faut ramener ces exploités à la raison, en limitant leur taux d'intérêt au taux

bancaires, et ceci sans frais cachés, si nous ne voulons pas voir tout notre édifice social s'effondrer."

Les Indiens

M. Yanakis a enfin réclamer l'amélioration du sort des Indiens de la réserve de Manouan. Il a demandé aux ministères la construction d'une voie d'accès vers St-Michel des Saints; il a également fait allusion au besoin de maisons: il n'y a que 50 maisons, au plus dans la réserve, pour une population de 600 âmes.

Au début de son discours M. Yanakis a remercié les collectivités grecques de Montréal, Toronto et Ottawa de leurs félicitations à l'occasion de son élection aux Communes. (M. Yanakis est le premier canadien d'origine grecque élu au Parlement).

L'île Sainte-Hélène, terrain central de l'Expo, a été nommée par Samuel de Champlain en honneur de sa femme Hélène.

Dégustation de vins

Le bureau de direction du Comité auxiliaire féminin de la Jeune Chambre, vous offre une dégustation de vins accompagnée de fromage, dimanche le 27 février 1966 à 7 h. du soir à la salle Simon de l'hôtel Joliette, à l'intention des membres accompagnés ainsi qu'à leurs invités.

Un court historique de chaque vin sera présenté pour le bénéfice des dégustateurs. La partie musicale de la soirée sera sous le charme de l'accordéon de Georges Versty, musicien des Caves de l'Abbaye, qui saura vous entraîner dans une atmosphère de gaieté inoubliable.

Le prix du billet est de \$6.00 par personne.

Comme les billets sont limités nous vous prions de bien vouloir les réserver le plus tôt possible, en communiquant avec Mireille Magnan, tél. 753-5115.

Ayant la certitude que vous ne voudrez pas manquer cette réception.

"Je veux, avec les vins, trésors de mon cellier, chanter la douce paix, et servir mes amis..."

Au temps des guitares

C'en est fait... les passionnés de Tino Rossi, pourront s'assurer un dernier rendez-vous avec celui qui leur a procuré de si beaux et si bons moments "au temps des guitares".

Eh oui, les billets sont en vente à la Librairie René Martin et tous ceux qui sont intéressés à ce spectacle devront y aller immédiatement de leur réservation, car déjà les vrais amateurs ont réservé leur billet.

Ce spectacle qui sera donné avec les décors et tous les costumes de Paris, ne fera que plaire à tous ceux-là que les jeunes commencent à trouver à l'écart du vent...

Ce sera le spectacle de l'année pour ceux-là d'hier qui ont "l'île de Capri", "Marinella" etc... Soyez au rendez-vous!



M. Antonio Yanakis, député de Berthier-Maskinongé de Lanaudière, premier canadien d'origine grecque élu au Parlement du Canada.

création d'une régie canadienne des produits laitiers pour assurer aux producteurs un revenu moyen de \$4 les 100 livres de lait industriel;

entrepôt des céréales de provendes dans l'Est afin d'en assurer l'approvisionnement aux cultivateurs à des prix abordables;

institution d'une assurance-épargne pour garantir les agriculteurs contre les intempéries;

rendre plus facile au père de famille la cession de sa femme à ses enfants et faciliter l'établissement des jeunes agriculteurs;



A NASSAU

Ce groupe jolietain a été photographié sur le quai du S.S. Bahama Star au cours d'une croisière Miami-Nassau alors que le navire était accosté près de la rue Bay permettant aux voyageurs de visiter cette île originale, de magasiner au marché indigène, de nager dans ses eaux merveilleuses et de profiter de la vie nocturne de Nassau.

Sur la photo: Alice Gravel, Donat St-Georges, Simone Allaire, Andrée Forget, Fernande Laval-lée et Yvette Roy.

Paiera, paiera pas la répartition

(ST-DAMIEN D.N.C.) — Depuis l'adoption du Bill 76 ou "Loi des Fabriques" par l'Assemblée Législative de Québec, on entend de part et d'autre sur les journaux, à la télévision, et à la radio, que la loi n'est pas assez explicite et qu'elle porte à controverse, surtout au sujet des répartitions (art. 56 à 67) existantes.

Les nouvelles Fabriques sont constituées, elles ont même commencé leurs opérations, et voici, que surgit le problème de la répartition dans les paroisses où elles existaient avant le 1er janvier 1966.

La loi à ce sujet dit ceci et je cite: (Art. 56) "... Imposer une cotisation sur les immeubles situés dans la paroisse qui sont la propriété des PAROISSIENS PROPRIETAIRES et prélever la somme nécessaire au paiement de ses dettes".

La controverse se situe justement sur cette expression "PAROISSIENS PROPRIETAIRES".

D'une part, on dit que le locataire est exclu, le propriétaire non-résident l'est aussi, celui qui n'est pas majeur ne compte pas, donc il n'y aurait selon cette opinion que le propriétaire résident catholique paroissien qui serait cotisé.

D'autre part on affirme que des droits acquis ne se perdent pas, ainsi le prêteur qui a investi une somme sur des obligations d'une fabrique voit sa garantie diminuée avec le nombre des cotisés ou des valeurs qu'ils représentent de même que le propriétaire résident (paroissien propriétaire) qu'on appelait franc-tenancier qui a permis l'emprunt, voit sa contribution doubler et même tripler alors qu'il avait des droits acquis quant au taux de la cotisation relativement au nombre de cotisés ou à leur valeur.

N'étant pas expert en la matière, j'ai pu cependant constater maintes fois que l'application d'une loi se réfère toujours ou presque à l'interprétation que le législateur lui donne au moment de son adoption par les Chambres.

A ce sujet voici un extrait du discours de présentation du Bill 76 ou "Loi des fabriques" prononcé par l'honorable Gaston Brette, M.P.P., Ministre d'état; à l'Assemblée Législative.

"Le mercredi 14 juillet 1965 page 7" "La nouvelle loi n'affectera pas les cotisations ou répartitions légales existantes qui subsisteront jusqu'à leur expiration. Les Fabriques seront cependant substituées aux corporations de Syndies pour l'administration de ces cotisations."

C'est donc sur la loi et sa présentation que nos députés ont voté. Je n'apprends rien à personne en disant qu'à St-Damien le sujet est d'actualité si l'on se reporte à quelques années en arrière, les franc-tenanciers de l'époque ont permis la construction d'une belle église et l'ont permise dans des proportions telles qu'elle puisse recevoir tous nos touristes.

Je suis persuadé qu'aujourd'hui personne ne regrette d'avoir à apporter sa contribution à la maison de Dieu; et qu'en retour tous nous bénéficions d'un édifice à la hauteur de la fin pour laquelle il fut construit.

Jean Ranger
NOUVELLE INDUSTRIE
A ST-DAMIEN

Une nouvelle industrie du meuble s'ouvrira sous peu chez nous donnant du travail à 25 hommes environ dans l'ancienne coopérative où se faisait la réception du lait de Grenache

inc. Ces derniers ont accepté de louer leurs bâtiments pour un essai...

S'ils obtiennent satisfaction, ils s'installeront chez nous pour travailler à la confection des meubles. Bienvenue et nous sommes heureux qu'il y ait du travail pour nos jeunes et nos moins jeunes.

DECES

Le 16 février, chez son fils M. Narcisse Mondor, âgé de 83 ans. Il laisse dans le deuil ses deux fils: M. et Mme Roméo Mondor (Albertina Lippé) chez qui il demeurait; M. et Mme Michel Mondor (Clara Brous-

seau) de Montréal, ainsi que ses petits-enfants, Laurent, Rita et Marcel, de Montréal, ainsi que René, Raymond, Jeannine, Henri et Emile de St-Damien et plusieurs petits-enfants.

Sincères condoléances.

LE CLUB DE PECHE DE ST-DAMIEN

Le 6 février, assemblée annuelle des membres de la Société de protection de St-Damien de Brandon.

Après élection, la direction est ainsi formée. Directeurs: MM. Atchez Dénomée, Onésime Turenne, Jérôme Mondor, Armand Guilbault, Gérard La-

vallée et Albert Robert et comme président, M. Hector Frappier, comme vice-prés., Albert Robert, comme sec.-trés., Mme Armand Guilbault. A la table du conseil on remarquait M. le curé Albée Forget, qui après avoir pris connaissance des activités de l'année écoulée, félicita la direction pour ses initiatives, et de tout coeur encouragea les nouveaux administrateurs à continuer l'entreprise établie par nos doyens de Saint-Damien. Félicitations et plein succès au club de Pêche...

VA ET VIENT

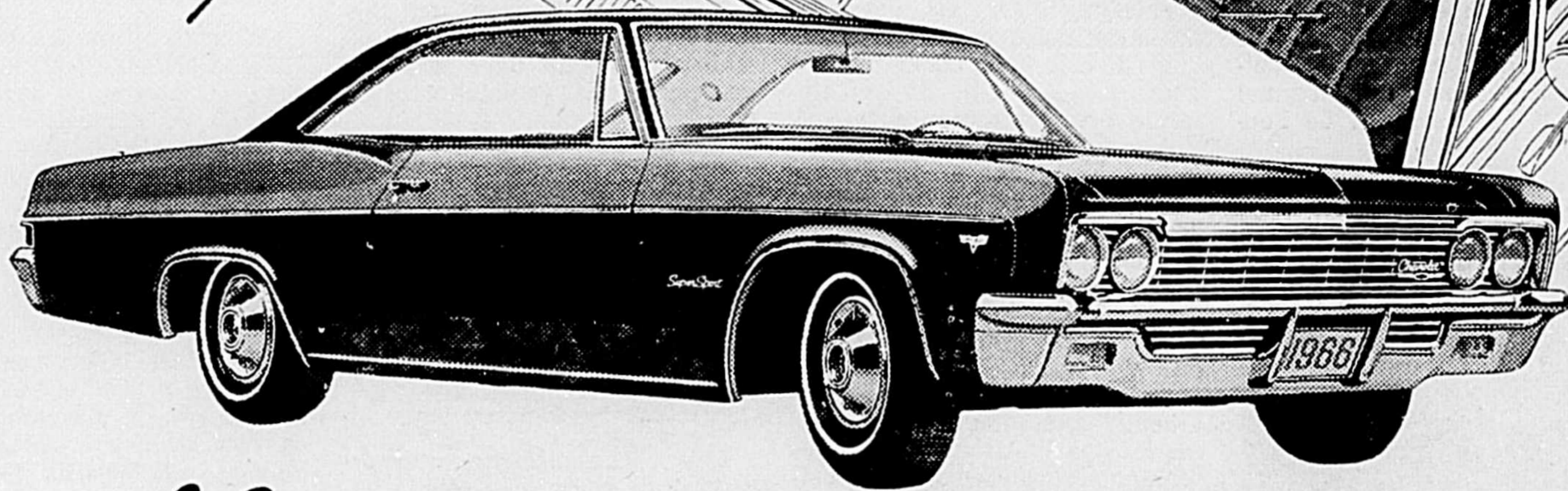
Nous avons le plaisir d'avoir parmi nous une ancienne paroissienne qui vient du Chili Mme Roberte Robert vraie missionnaire laïque qui laisse, le luxe, les parents, les amis pour se dé-

vouer entièrement aux malheureux, aux déshérités de là-bas, elle est venue rendre visite à son père malade depuis quelques années, ainsi qu'à ses frères et soeurs: Mlle Robert nous a promis de nous raconter sa vie de missionnaire ainsi que les aventures de ses longues traversées par bateau. Vous pourrez lire tout ça dans L'ACTION POPULAIRE très bientôt. Bienvenue Mlle Robert!

L'Expo s'ouvrira le 28 avril pour se terminer six mois plus tard, le 27 octobre.

Le pont reliant entre eux les pavillons des Etats-Unis et de l'URSS s'appellera Passerelle du Cosmos.

Laissez-vous griser par l'Impala 66 de Chevrolet



Ci-dessus, la décapotable Impala; ci-dessous, le coupé sport Impala; tous deux avec l'équipement sport comprenant l'identification spéciale du modèle, les sièges baquet Strato et les garnitures tout vinyle.

L'Impala-vedette pour la douceur de marche

Depuis plusieurs années déjà, l'Impala s'est fait de fidèles admirateurs parmi ceux qui aiment les voitures racées, exigent la sûreté de marche, apprécient le luxe et connaissent la valeur des choses. Pour eux et pour vous l'Impala 1966 est encore plus désirable que les modèles antérieurs. Une appréciation rapide de son apparence, de ses performances, de son luxe et de sa valeur vous en convaincra. Voyez donc à ce sujet le concessionnaire Chevrolet. Ne tardez pas. Pourquoi pas aujourd'hui?

Tous les modèles au même endroit...chez le concessionnaire Chevrolet.

CHEVROLET
CHEVELLE
CHEVY II
CORVAIR
CORVETTE



UNE VALEUR GENERAL MOTORS

C-566CF

MICHEL POIRIER AUTOMOBILE LTEE

250, BOUL. BARRETTE
JOLIETTE

Ne manquez pas de regarder "Cinéma International" tous les vendredis soir à 8h.30 et "Tous pour un" tous les jeudis soir à 8h. sur le réseau complet de Radio-Canada.

CE SOIR A 8 HEURES

Causerie du Jubilé conciliaire

A la cathédrale

BIENVENUE A TOUS

Résumé vendredi, 6 h. 40 à CJLM